



Evolène
nature & énergies



Commune de montagne
La jeunesse notre avenir



COMMUNE EN SANTÉ

Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Décembre 2022



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

Il y a quelques mois, dans le bulletin d'information de juin, je lançais un cri du cœur, un appel à l'unité afin de permettre à nos projets d'avancer et de se réaliser. Le domaine des remontées mécaniques, principalement, était source de tensions... mais nous étions bien loin d'imaginer ce qui se passait en coulisses du côté de Télé-Evolène.

Après la décision de l'Assemblée primaire liée au renouvellement du soutien pour l'année 2022, l'été s'est déroulé du côté communal dans une ambiance particulière, sur fond d'attente, d'incompréhension, et, peu à peu, de soupçons de dysfonctionnements majeurs. Et les preuves sont arrivées le 1er septembre, rendant une dénonciation incontournable. La situation étant particulièrement sensible, le partage d'informations n'était malheureusement pas possible. Du temps s'étant écoulé et l'affaire étant désormais publique et médiatisée, il est maintenant possible de vous informer de manière chronologique sur les événements de ces derniers mois. Retrouvez à cet effet **l'article dévolu à Télé-Evolène** dans le présent bulletin.

Tout en rappelant qu'une enquête est toujours en cours, il me tenait à cœur que la population d'Evolène, actionnaire de la société au travers de la commune et bien souvent aussi à titre privé, puisse comprendre la situation, au-delà des rumeurs et des conclusions hâtives, en vue de prochaine **assemblée générale de Télé-Evolène**, au cours de laquelle des décisions importantes devront être prises.

J'espère que cette lecture des éléments vous montrera que la commune d'Evolène ne délaisse pas les intérêts de ses acteurs touristiques, loin de là, mais qu'elle se doit avant tout d'exiger un minimum de garanties avant de confier des montants provenant des caisses communales. C'est d'ailleurs cette **insistance qui a permis de révéler les détournements** qui, nous le savons maintenant, ont eu lieu depuis 2020 et dépassent au total les 500'000 francs. Le conseil communal a toujours fait preuve de disponibilité et de flexibilité pour traiter les demandes rapidement lorsque les renseignements exigés étaient enfin disponibles. Beaucoup d'énergie et de temps ont

été investi sur ce sujet au cours des derniers mois, au détriment parfois d'autres projets qui ont malheureusement été mis de côté. Cela bien évidemment sans attendre de mercis, mais un peu plus de respect et de bienveillance auraient pourtant été bienvenus...

Pour Télé-Evolène, la situation est toutefois extrêmement délicate, compte tenu **de l'état préoccupant de la société, tant sur le plan financier et qu'humain**. Le surendettement est imminent. Le personnel ne peut être fidélisé depuis des années. Le conseil d'administration manque de ressources, mais aussi de remise en question. Condition sine qua non pour attirer de nouveaux membres. Une demande d'ajournement de faillite, envisagée il y a quelques semaines, avait semblé être l'unique solution pour éviter de tout perdre si la situation « d'ignorance comptable » avait perduré encore quelques mois. Car une faillite priverait le domaine de sa concession. Et une nouvelle demande, même avec une nouvelle société et un projet de nouvelle installation, n'offre aucune garantie de l'obtenir, surtout lorsque l'on sent l'intérêt des milieux environnementaux de nous voir mettre la clé sous la porte. Heureusement, le surendettement n'est pas encore là, et c'est une bonne nouvelle ! Charge maintenant à la société de proposer de sérieuses mesures d'assainissement lors de sa prochaine AG agendée au 16 décembre.

Concernant l'aide communale dès 2023, il est crucial de souligner que le modèle qui régnait jusqu'à présent, avec un soutien communal annuel de plus d'un demi-million de francs avait déjà atteint ses limites. Ce malheureux scandale a précipité sa fin. **L'avenir de Télé-Evolène**, s'il y en a un, passe nécessairement par le projet de nouvelle télécabine. Mais ce projet, pour convaincre, fédérer, faire lever l'opposition et réunir les fonds, ne peut rester dans les seules mains des administrateurs actuels, ni de la commune. **Il faut impérativement que la destination se mobilise**. Que les gens s'engagent. **Et c'est le moment ou jamais...**

Les paragraphes précédents vous ont peut-être donné l'impression que je suis amère et pessimiste. Mais ce n'est pas tout à fait le cas. Bien sûr, comme nombre d'entre vous, je suis triste et déçue par cette situation qu'on n'aurait jamais osé imaginer. Et j'estimais néces-



Mot de la Présidente

saire de vous en faire part. Mais c'est parfois au pied du mur que les situations qu'on pensait désespérées se décantent!

Et à ce titre, ma fonction au sein de l'exécutif communal me permet chaque jour de voir des raisons d'être résolument optimiste pour l'avenir de notre commune. L'élément qui me donne le plus confiance est bien entendu «humain». Evolène, **ses sociétés locales et ses nombreux bénévoles** engagés se portent bien. La pandémie a eu des effets dévastateurs dans de nombreux endroits, mais nous y avons survécu. J'en veux pour preuve le riche agenda d'ores et déjà proposé pour 2023, avec le retour de **nos plus belles manifestations**: le Carnaval, la Patrouille des Aiguilles rouges, le Raid Evolénard, les CIME, le Grand Raid, le Collontrek, etc. Les syndicats d'élevage se mobilisent aussi fortement, puisqu'en plus d'organiser le traditionnel combat de reines du printemps le 30 avril à l'Hérens Aréna, la Finale nationale de la race d'Hérens sera organisée conjointement avec les communes d'Hérémece et de Saint-Martin les 13 et 14 mai à Pra-Bardi (Aproz). Ce dynamisme général est le meilleur signe de vitalité et de richesse de la vie locale que l'on puisse souhaiter. La commune d'Evolène est fière de ses organisateurs et se réjouit de les soutenir dans leurs diverses initiatives. J'encourage le reste de la population à participer massivement à ces événements en tant que spectateurs, consommateurs, ou, pourquoi pas aussi **en tant que bénévoles**, le temps d'un coup de main toujours bienvenu...

Un autre indice de confiance en l'avenir est **l'arrivée à maturité et le déploiement progressif de différents projets**, sur le plan communal comme du côté privé. Les projets d'hébergement touristique avancent. De magnifiques rénovations ont déjà eu lieu et continuent, et elles ne manqueront pas d'attirer des visiteurs à la recherche d'authenticité et de bien-être, ce qui profitera à tous les acteurs locaux. D'autres projets, sur la table depuis quelques années, devraient aussi démarrer prochainement, les demandes de modification et d'autorisation de construire ayant été délivrées et les porteurs de projet étant très actifs en vue de leur réalisation. Gageons que 2023 verra ces chantiers fleurir, apportant peut-être quelques nuisances à court terme, mais surtout de grands

avantages futurs au regard du développement régional.

La foi des investisseurs extérieurs en notre avenir donne également de l'élan à nos projets. Et la commune d'Evolène n'en manque pas, comme le prouve **l'ambitieux budget d'investissement** pour l'année 2023, qui sera soumis à l'Assemblée primaire du 21 décembre prochain. Citons quelques domaines. Routes cantonales, communales et agricoles pour améliorer le confort et la sécurité des habitants et exploitants. Amélioration des réseaux et projets de nouveaux développements avec des plus-values énergétiques indéniables, comme le turbinage de l'eau potable et le chauffage à distance utilisant la nappe souterraine à Evolène. Construction du bâtiment polyvalent à Clos-Lombard, pour le FC et les autres sociétés, suivie de la réfection de la place de parc éponyme, dès que les CIME seront terminées, après le 15 août.

Surtout, la proposition sera faite à la population d'ici quelques mois pour l'octroi d'un **crédit d'engagement pour le projet «Santé et petite enfance**», qui comprend aussi – en plus du cabinet médical et paramédical, de la crèche-nursery et de l'UAPE – des abris antiatomiques, une extension de la salle de gym permettant de concilier l'utile (cantine scolaire) à l'agréable (manifestations), un parking supplémentaire et probablement aussi la centrale de chauffe du réseau de chauffage à distance. **Tant de fonctionnalités diverses et variées**, mais pourtant nécessaires et aucunement superflues. Des rajouts qui pèsent bien évidemment sur le budget global, lequel atteint env. les 9 millions de francs, en tenant compte également des augmentations de prix que subit le marché de la construction depuis quelques années. Les prochains mois permettront d'affiner les projections financières par secteur. Pour plus d'informations, je vous invite à prendre connaissance des articles sur ces projets.

Mais revenons à notre budget 2023. Si les investissements prévus sont naturellement au cœur de l'intérêt du citoyen, il reste nécessaire d'examiner le budget de fonctionnement, lequel présente cette année quelques **bonnes nouvelles pour le contribuable**, avec un rehaussement de l'indexation des revenus (légère baisse de l'impôt communal) ainsi qu'une augmentation de la redistribution liée à l'énergie gratuite. Des



Mot de la Présidente

4

décisions qui arrivent dans un contexte compliqué pour certaines catégories de la population, notamment en lien avec l'inflation et l'augmentation annoncée des coûts de l'électricité. Cela aura naturellement aussi un impact sur **le budget communal, légèrement moins favorable** que ces dernières années.

La commune d'Evolène peut toutefois se féliciter d'avoir beaucoup investi dans la modernisation de l'éclairage public ces dernières années et continuera de le faire. De plus, en vue de **limiter les risques de pénurie hivernale**, nous prenons à cœur notre rôle d'exemplarité dévolu aux collectivités publiques. Aussi, les mesures d'économies décrétées par le canton sont reprises telles quelles. À noter à ce titre que pour l'éclairage public ou pour les décorations de Noël, la règle n'est pas une interdiction ou une extinction totale, mais bien la modération. Les illuminations installées seront donc allumées, mais sur une période plus restreinte dès cet hiver. Enfin, des améliorations techniques du réseau d'éclairage permettront dès l'année prochaine, nous l'espérons, de faire preuve de davantage de flexibilité qu'à ce jour.

Pour terminer ce mot, rappelons que les contingences énergétiques auront également un fort impact sur... nos **remontées mécaniques**. Voici le thème initial de retour, pour boucler la boucle. Mais en évoquant cette fois des perspectives d'avenir plus réjouissantes. Car il s'agit aussi d'un domaine **où de beaux et très importants projets** ont émergé et doivent aller de l'avant. La commune se doit de les accompagner et de les soutenir, d'autant plus dans un contexte compliqué comme nous le connaissons aujourd'hui. Soutenir ne signifie néanmoins pas d'être LE SEUL renfort à solliciter à intervalles réguliers pour réinjecter le minimum vital. Et ce n'est pas une vocation pour une commune d'intervenir dans la gestion d'une SA. **Le rôle de la commune est en premier lieu de favoriser les conditions-cadres**. Par exemple dans la perspective de la modification totale de notre plan de zones, où les planifications des équipements doivent impérativement être bien intégrées.

Au-delà de ces conditions-cadres, la gestion de nos domaines skiables doit surtout passer par **la professionnalisation**. En 2022, on ne

peut plus se reposer sur une collectivité publique pour prendre des décisions in extremis et la prendre en otage, à défaut d'avoir des ressources suffisantes au sein du conseil d'administration et de la direction. **Une direction compétente à la tête de l'Espace Dent-Blanche** nous semble incontournable pour donner une chance à l'exploitation des domaines de perdurer et aux projets d'aboutir. Et cela concerne nos trois sites, Chemeuille, Arolla et la Forclaz. Reste à trouver la personne qui pourra fédérer et être force de propositions. Le soutien communal doit passer par cette étape, faute de quoi nous continuerons de tourner en rond au fond d'une impasse, tout en accusant les autres d'être plus fautifs que nous... Des discussions auront lieu à ce sujet ces prochains mois avec les acteurs concernés, espérons que les débats soient **constructifs, solidaires et bienveillants**. Dans l'intervalle, je vous invite à votre tour à soutenir notre économie hivernale en skiant, glissant, randonnant, consommant dans nos stations, au cours de cet hiver que nous espérons blanc et ensoleillé. Et pour les personnes les plus motivées à réfléchir à l'avenir de nos domaines skiables, n'hésitez pas à vous manifester, le futur se dessine et se prépare **ENSEMBLE**.

J'espère que mes réflexions du moment pourront vous éclairer, et, dans une certaine mesure, vous réjouir plutôt que vous inquiéter. Plein d'autres nouvelles, bonnes pour la plupart, occupent les pages suivantes de ce bulletin d'informations. Je vous souhaite ainsi une bonne lecture et reste naturellement à disposition si certains éléments présentés devaient vous interpeller. Il y aurait parfois tellement plus à dire ou à écrire, je le sais bien...

En vous remerciant sincèrement pour votre attention, je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, une fin d'année empreinte de solidarité et de bienveillance, ainsi qu'un bon départ dans l'année 2023, pour laquelle je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et d'épanouissement.



*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*



Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot de la Présidente | 2 |
| Budget 2023 | 6 |
| Bilan 2 ^e semestre 2022 | 10 |
| Télé-Evolène | 18 |
| Projet de construction « Clos-Lombard » | 23 |
| Projet de construction « Santé et petite enfance » | 25 |
| Projet de chauffage à distance | 27 |
| Crise énergétique et mesures d'économie | 28 |
| Nouvelle APEA Hérens-Conthey | 30 |
| Invitation à nos aînés | 31 |
| Nonagénaires | 32 |
| Info jumelage avec Châtelailon-Plage | 33 |
| Sociétés locales - À vous la parole | 34 |
| Val d'Hérens Tourisme | 42 |
| Evolène-Région Tourisme vous informe | 44 |
| Convocation Assemblée primaire 21 décembre 2022 | 52 |



Budget 2023



Le Conseil communal soumet son projet de budget 2023 à l'Assemblée primaire du 21 décembre 2022. A cet effet, le budget 2023 est résumé dans les pages suivantes.

Ce budget 2023 a été préparé par l'Administration communale sur la base des besoins des services et des conseillers. Il a été présenté à la commission Administration et finances le 23 novembre, puis modifié et validé par le Conseil communal lors de sa séance du 24 novembre 2022.

Remarque préliminaire: Le budget 2023 a été établi et structuré selon le nouveau modèle comptable harmonisé, comme celui de l'année précédente, qui était alors le premier à afficher cette nouveauté. Aussi, l'établissement du budget a été en ce sens plus aisé que l'an dernier, même si l'exercice comptable 2022 - toujours en cours - ne permet donc pas encore d'avoir un résultat consolidé servant de référence.

Le budget 2023 s'inscrit dans la continuité des précédents dans la plupart des catégories. Le résultat d'ensemble sera toutefois a priori moins bon que lors des années précédentes, avec un excédent de charges plus important à prévoir. Cela s'explique en bonne partie par un

montant total d'amortissements plus conséquent que l'an dernier, en raison des importants investissements en cours et à venir au niveau communal. A ce titre, au niveau des investissements, on assiste à un budget très ambitieux avec plus de 4 millions et demi d'investissements nets envisagés.

Récapitulatif du compte administratif

Le récapitulatif ci-dessous affiche les totaux par catégorie du modèle comptable utilisé par la commune d'Evolène.

Le compte de fonctionnement, comptabilisant les charges et revenus habituels, prévoit des revenus à hauteur de Fr. 14'444'141.- pour des charges de Fr. 15'373'789.-, c'est-à-dire un exercice présentant un déficit d'env. 900'000 francs. Les charges comprennent 1.6 millions d'amortissements.

Concernant le compte des investissements, le montant prévu pour la réalisation des projets existants atteint un total net de plus de 4.6 millions de francs. Les différents investissements envisagés figurent dans le tableau de la page 10.

| | Fonctionnement | | Investissements | |
|--|-------------------|-------------------|------------------|------------------|
| | Charges | Revenus | Dépenses | Recettes |
| 0 Administration générale | 1'472'800 | 86'800 | | |
| 1 Sécurité publique | 807'350 | 135'500 | 358'500 | 128'600 |
| 2 Enseignement et formation | 1'419'170 | 66'900 | 70'000 | |
| 3 Culture, loisirs & culte | 652'650 | 4'100 | 810'000 | |
| 4 Santé | 510'400 | 18'000 | 500'000 | |
| 5 Prévoyance sociale | 1'482'830 | 320'000 | | |
| 6 Trafic | 2'762'600 | 169'000 | 1'810'000 | 460'000 |
| 7 Protection et aménagement de l'environnement | 2'747'250 | 1'715'100 | 3'120'000 | 2'103'250 |
| 8 Economie publique | 2'912'200 | 2'201'750 | 1'075'000 | 395'000 |
| 9 Finance et impôts | 606'539 | 9'726'991 | | |
| Total | 15'373'789 | 14'444'141 | 8'463'500 | 3'086'850 |



Budget 2023

Comparaison avec les exercices précédents

Le budget 2022 ainsi que les comptes 2021 ont principalement servi de bases à l'établissement du budget 2023. La prépa-

ration du budget repose comme de coutume sur un principe de prudence, avec une prise en compte rigoureuse du côté des charges et un scénario plutôt pessimiste du côté des revenus, afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Compte de fonctionnement

| | Budget 2023 | Budget 2022 | Comptes 2021 |
|--------------------------------|-------------------|-------------|---------------|
| Charges | 15'373'789 | 14'273'230 | 16'291'507.64 |
| Revenus | 14'444'141 | 14'138'000 | 17'069'321.61 |
| Marge d'autofinancement | 724'452 | 892'270 | 3'265'945.55 |
| Amortissements comptables | 1'654'100 | 1'027'500 | 918'934.77 |
| Amortissements complémentaires | - | - | 1'569'196.81 |
| Excédent de recettes | | | 777'813.97 |
| Excédent de dépenses | 929'648 | 135'230 | |

On constate que le budget 2023 est en légère augmentation par rapport au budget 2022. Outre les amortissements comptables plus importants, différents éléments ont un impact notable au niveau des charges de fonctionnement, notamment une légère augmentation des salaires (adaptation au renchérissement) ou l'augmentation des coûts liés à l'énergie, en particulier pour l'électricité (fort impact pour l'éclairage public et la Step). Par rapport aux taxes communales, une légère augmentation de la taxe sur les déchets sera nécessaire en 2023, étant donné l'obligation d'autofinancer le service. Cela fait plusieurs années que le fonds spécial diminue, alors qu'il était assez fourni jusqu'à la modification du règlement sur les déchets avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Un réajustement de la taxe de base permettra d'équilibrer les comptes, tout en maîtrisant en parallèle les dépenses du service.

En ce qui concerne les autres taxes communales, l'eau potable et les eaux usées, une modification des règlements est actuellement à l'étude.

Du côté des revenus, les estimations du service financier restent stables par rapport aux années précédentes. Toutefois, une modification intervient : une augmentation de l'indexation des revenus, en faveur du contribuable. En effet, sur la base de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC), l'Etat du Valais a invité les communes à adapter leur taux en le rehaussant de 3%. La commune d'Evolène ayant un taux relativement bas, il a été décidé de compenser une petite partie de ce retard en faisant une augmentation de 5% plutôt que 3, pour passer ainsi de 135 à 140%. Une légère diminution des recettes est ainsi attendue du côté de la fiscalité des personnes physiques et a été prise en compte dans l'établissement de ce budget.



Budget 2023

■ Les communications fiscales 2023 sont ainsi les suivantes:

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Coefficient | 1.25 |
| Indexation des revenus | 140% |
| (au lieu de 135% jusqu'à présent) | |
| Impôt personnel | Fr. 20.- |
| Taxe sur les chiens | Fr. 135.- |

Parallèlement à ces éléments touchant directement au porte-monnaie du contribuable, une autre modification a été décidée par le conseil communal. Elle concerne la «bonification électrique», c'est-à-dire la redistribution du revenu touché par la commune d'Evolène en provenance de Grande-Dixence sous l'appellation «**énergie gratuite**». Un forfait est en effet versé par Grande-Dixence annuellement en raison des conventions qui lient la commune à cette société. Il est de coutume depuis longtemps de **reverser Fr. 90.- à chaque habitant de la commune**. Par commodité, ce versement – dont le montant total est tributaire du nombre de personnes vivant dans le ménage – est directement déduit de la facture d'impôt communal. Ce montant n'a pas évolué depuis de nombreuses années. Peut-être que certains n'y font même plus attention sur leur bordereau...

En période de crise énergétique, d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, le conseil communal a jugé que le moment était venu de revoir ce montant. **Il a ainsi décidé de passer de Fr. 90.- à Fr. 150.- par habitant et par an**. Le nouveau montant total de cette redistribution dépassera finalement la somme reçue par la commune. Ce geste en faveur du citoyen, qui remplace en quelque sorte une aide supplémentaire que certaines communes font sous l'angle de bons par exemple, a un impact d'env. Fr. 100'000.- sur les finances communales. Un éventuel solde en faveur du contribuable sera remboursé indépendamment du montant d'impôt.

Pour conclure sur le compte de fonctionnement, nous observons que la marge

d'autofinancement prévue se monte à seulement env. 700'000 francs, montant bien en-deçà des résultats habituels de ces dernières années, à savoir env. 2 à 3 millions de francs. Reste que cette marge est en principe – heureusement – bien meilleure au moment des comptes. Cette marge d'autofinancement est un indicateur central pour savoir ce qu'il reste à la commune pour envisager ses investissements, une fois les charges ordinaires financées. Les réserves financières réalisées ces dernières années permettent toutefois d'avoir aujourd'hui une marge de manœuvre confortable et d'aborder des décisions liées aux grands projets avec plus de sérénité. Pour rappel, la commune d'Evolène possède aujourd'hui une fortune nette de 8,8 millions de francs.

Soutien aux remontées mécaniques

Dans le cadre des prévisions budgétaires, il est important de souligner également des changements par rapport au soutien aux remontées mécaniques. Les turbulences liées à Télé-Evolène (cf. article à ce propos un peu plus loin dans ce bulletin d'info) précipitent un changement de paradigme, d'ores et déjà souhaité depuis de nombreuses années. Nos remontées mécaniques sont à un tournant, nous le savons tous. La commune d'Evolène, importante actionnaire et contributrice, se doit d'accompagner les sociétés, mais pas à n'importe quel prix. Aussi, pour 2023, dans l'attente de propositions concrètes et de remise en question profonde de la part de Télé-Evolène, seul un montant de Fr. 150'000.- (compétence du conseil communal) a été alloué au budget. À cette heure, il n'était pas possible de proposer une autre solution à notre population lors de l'Assemblée primaire de fin d'année.

Aussi, le budget 2023 affiche les montants



Budget 2023

suivants par rapport à l'aide aux remontées mécaniques:

- Fr. 150'000.- Télé-Evolène (au lieu de 550'000)
- Fr. 150'000.- Remontées mécaniques d'Arolla
- Fr. 20'000.- Blanchalpe

Un budget supplémentaire de l'ordre de Fr. 150'000.- a été prévu en vue de l'enga-

gement d'un spécialiste qui puisse venir en soutien des sociétés et de leur conseil d'administration (travail de direction, professionnalisation de la gestion, soutien aux projets de renouvellement). Cela sera prochainement discuté avec les sociétés concernées.

Compte des investissements

| | Budget 2023 | Budget 2022 | Comptes 2021 |
|----------------------|------------------|-------------|--------------|
| Dépenses | 7'743'500 | 8'116'500 | 4'673'500.36 |
| Recettes | 3'086'850 | 3'394'100 | 2'020'455.20 |
| Investissements nets | 4'656'650 | 4'722'400 | 2'653'045.16 |

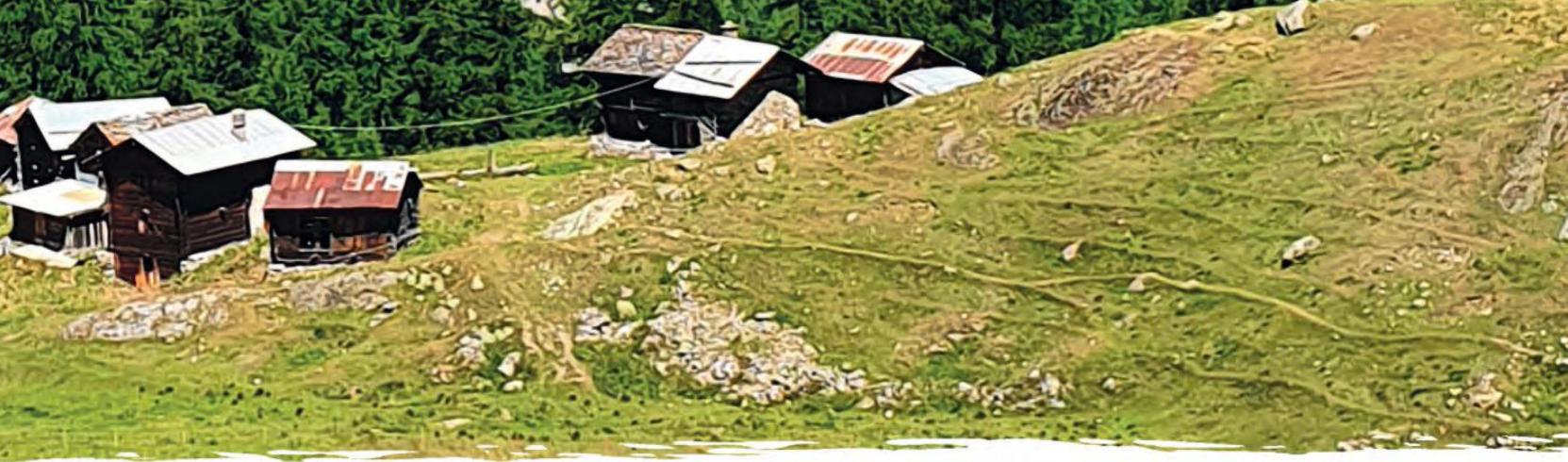
Concernant les investissements nets escomptés, ils sont dans le même ordre de grandeur qu'en 2022. La proposition reste donc très ambitieuse. On constate une fois n'est pas coutume le report de quelques investissements (véhicules, sécurité, remembrement virtuel, etc). Les routes restent également un domaine très actif, du côté communal comme du côté des projets cantonaux. L'année 2022 s'est déjà caractérisée par un budget très important de ce côté-là, avec la réalisation en parallèle du tunnel des Pyramides d'Euseigne, de l'extension de la galerie sur la route d'Arolla

ainsi que le démontage des deux galeries sur la route de la Sage. En 2023, en plus de la finalisation d'une partie de ces projets, c'est le pont reliant les Haudères à la place de Tauge, au départ de la route d'Arolla, qui devrait être rénové. Ces infrastructures cantonales sont financées à 70% par le canton et 30% par les communes de la vallée et Sion, selon une clé de répartition ad hoc. Le tableau ci-après résume brièvement les projets actuellement sur la table du conseil communal et dont la réalisation semble réaliste pour l'année 2023 en fonction des connaissances actuelles.



Projets 2023

| | Charges | Revenus |
|--|------------------|------------------|
| 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | - | - |
| 1 SÉCURITÉ PUBLIQUE | 358'500 | 128'600 |
| <i>Véhicule du feu</i> | 270'000 | 108'600 |
| <i>Abris PC Haudères</i> | 88'500 | 20'000 |
| 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION | 70'000 | - |
| <i>Centre scolaire</i> | 70'000 | - |
| 3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE | 810'000 | - |
| <i>Projets culturels, sportifs et subventions liées (y compris paroisse)</i> | 110'000 | - |
| <i>Projet Clos-Lombard (crédit d'engagement 2.5 millions)</i> | 700'000 | - |
| 4 SANTÉ | 500'000 | - |
| <i>Etude projet Santé et petite enfance</i> | 100'000 | - |
| <i>Projet Santé et petite enfance (après décision crédit d'engagement)</i> | 400'000 | - |
| 5 PRÉVOYANCE SOCIALE | - | - |
| 6 TRAFIC | 1'810'000 | 460'000 |
| <i>Routes cantonales</i> | 650'000 | - |
| <i>Route de Villaz</i> | 160'000 | 460'000 |
| <i>Routes communales</i> | 400'000 | - |
| <i>Eclairage public</i> | 100'000 | - |
| <i>Abribus et mobilier urbain</i> | 100'000 | - |
| <i>Machines et véhicules</i> | 300'000 | - |
| <i>Parking</i> | 100'000 | - |
| 7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV. | 3'120'000 | 2'103'250 |
| <i>Approvisionnement eau potable</i> | 170'000 | - |
| <i>Traitement des eaux usées, Step</i> | 300'000 | 96'000 |
| <i>Aménagement des cours d'eau (digue Satarma)</i> | 470'000 | 305'000 |
| <i>Projets de défense («Rive Droite»; Plan alarme)</i> | 1'920'000 | 1'650'250 |
| <i>Aménagement du territoire et plans de développement LAT</i> | 260'000 | 52'000 |
| 8 ÉCONOMIE PUBLIQUE | 1'075'000 | 395'000 |
| <i>Remise en état des routes agricoles (REP)</i> | 350'000 | 240'000 |
| <i>Remembrement virtuel par fermage</i> | 190'000 | 155'000 |
| <i>Centre forestier - véhicules et machines</i> | 435'000 | - |
| <i>Etudes et projets énergétiques</i> | 150'000 | - |
| 9 FINANCE ET IMPÔTS | - | - |
| | 7'743'500 | 7'743'500 |
| <i>Investissements nets</i> | | 4'656'650 |



Bilan 2^e semestre 2022

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis juin 2022.

Administration et Finances

■ Lutte contre les cyberattaques et formation continue du personnel

Le conseil a pris connaissance du programme proposé par notre prestataire informatique T2i et décide de l'accepter. Chaque collaborateur communal ayant accès au réseau informatique devra participer régulièrement à des modules de formation. Cela coûtera environ Fr. 3000.- par an.

■ Offre gestion informatique renforcée

Le conseil accepte l'offre de l'entreprise T2i d'un montant d'env. Fr. 18'000.- concernant les prestations de services « Managed Services » et décide de l'accepter. Cela permettra d'avoir un service de gestion intégrée, d'accompagnement et de soutien pour le parc informatique et de limiter les risques liés à l'absence aujourd'hui de personnel spécialisé au sein de l'administration.

Agriculture

■ Remise en état périodique (REP) des routes agricoles

Suite à l'appel d'offre pour les travaux de génie civil, le conseil décide d'adjuger les travaux pour le secteur de Cotter à l'entreprise Epiney Construction SA selon son offre d'env. Fr. 350'000.- TTC.

Remarque: Le conseil communal souhaite en outre que l'entretien et l'utilisation des routes remises en état soient mieux suivis à l'avenir, en restreignant davantage

l'accès notamment. La commission des travaux publics se chargera d'ici le printemps 2023 de mettre en place un système afin de fermer les routes agricoles de



nos moyens pendant la période sensible ainsi que d'étudier un règlement d'utilisation des différentes routes.

■ Information Finale nationale 2023

Le conseil est informé que la Fédération d'élevage de la race d'Hérens a approché les communes et les syndicats de notre vallée afin d'organiser la prochaine finale à Aproz. Si les syndicats acceptent d'organiser cette importante manifestation, la commune d'Evolène s'impliquera volontiers dans ce projet concernant les 3 communes du Haut Val d'Hérens afin de soutenir l'agriculture locale et de mettre en lumière notre destination touristique. Un grand nombre de bénévoles sera nécessaire et un appel sera fait au travers des sociétés locales. En cas de succès, cette manifestation peut être réellement profitable financièrement au tissu associatif local. **Plus d'informations: article de Val d'Hérens Tourisme, pages 42-43.**





Aménagement du territoire

■ Validation plan des équipements Télé-Evolène :

En vue de la modification partielle du plan de zone à Lannaz visant à mettre en conformité la zone au départ du télésiège en vue du renouvellement de l'infrastructure, le conseil approuve le plan des équipements de Télé-Evolène SA tel que proposé par la commission d'aménagement du territoire suite à des rencontres entre la société de remontées mécaniques et les bureaux spécialisés Azur et Espace Territoire.

Remarque: La mise à l'enquête a été faite au début de l'été. Une opposition conjointe a été formulée par le WWF et la Fonda-

tion suisse pour la protection du paysage (sl-fp), pour les mêmes motifs que l'opposition formulée il y a quelques temps lors de la mise à l'enquête de la nouvelle liaison par câble (abandon de l'activité ski en haut, suppression des parkings en bas).

■ Adjudication des rapports d'impact sur l'environnement pour les planifications globales des trois domaines skiables

En vue de la modification complète du plan de zones (PAZ), le conseil décide, sur proposition de la commission, d'adjuger l'étude sur la planification globale des 3 domaines skiables de la commune au bureau Drosera SA pour un montant total d'env. Fr. 40'000.-.

Rue centrale d'Evolène: information par rapport au dernier bulletin communal

Les grandes lignes du projet de la rue centrale et de la phase de test avaient été évoquées, notamment l'intention dès l'été 2022 de mettre en place une modification du sens de la circulation (circulation à sens unique dans le village d'Evolène, mais dorénavant en direction de Sion) et une signalisation « provisoire » après mise à l'enquête publique afin de servir de test grandeur nature pour décider de la suite. Malheureusement, même pour une modification provisoire, le dossier s'est confronté à une lourdeur administrative et des retards de traitement auprès de différents services. L'intention de procéder à ce changement reste toutefois et la population sera informée lorsque cela pourra enfin être mis en place.

Energie et cours d'eau

■ Lancement d'un projet de transition énergétique pour l'encouragement à la pose de panneaux photovoltaïques

Au début de l'été, sur proposition de Gérald Pralong, le conseil prend connaissance du projet « Group-It » lancé par la HES-SO Valais-Wallis et soutenu par l'Office fédéral de l'énergie. Les objectifs du projet sont d'augmenter la part de production photo-

voltaïque, de mettre en relation les clients et les entreprises du solaire, de contribuer au soutien des entreprises locales, d'assurer un accompagnement neutre et de simplifier et vulgariser la démarche d'installation. Le conseil communal est favorable à ce projet et se dit prêt à l'accompagner. *Malheureusement, quelques mois plus tard, en raison du risque de pénurie et de la ruée sur les panneaux solaires, la commune a appris que ces projets d'encouragement*



Bilan 2^e semestre 2022

sont mis en suspens, les entreprises n'étant pas en mesure de faire face à la demande.

■ Validation de l'espace réservé aux eaux (ERE)

L'étude étant enfin arrivée à son terme après plusieurs années, le conseil décide de valider le dossier de l'espace réservé aux eaux et de le mettre à l'enquête publique. Les résultats de l'étude seront intégrés au plan de zones.



■ Mesures d'économie d'énergie: Cf. article p. 28-29.

■ Mandat de suivi pour l'assainissement des abris des Haudères

Le conseil communal adjuge le mandat de suivi pour l'assainissement des abris des Haudères au bureau Enerconseil pour un montant de Fr. 8'000.- HT environ. Le projet prévoit l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) pour suppléer le chauffage électrique.

Formation, affaires sociales et santé

■ Projet de relance du bénévolat auprès des seniors d'Evolène

Le conseil accepte l'offre de Pro Senectute pour trouver de nouveaux bénévoles motivés à conduire ou accompagner différentes activités auprès des seniors de la commune d'Evolène. Cf. invitation pour un échange à ce propos p. 31.

■ Ecole primaire du Val d'Hérens (EPVH)

Madame Monique Pralong a été nommée par l'assemblée intercommunale comme directrice des écoles primaires du Val d'Hérens suite au départ de Gérard Aymon. Elle occupait jusqu'alors le poste d'adjointe puis de directrice ad intérim. Une nouvelle adjointe à la direction a ensuite été nommée: il s'agit de Madame Audrey Théoduloz.



Personnel

■ Structures d'accueil

- Compte tenu de l'augmentation des besoins en personnel liée à un surcroît de fréquentation, les taux d'occupation d'une partie des collaboratrices a été revu à la hausse.
- Engagement apprentie de 3^e année: Mademoiselle Céline Métrailler a été engagée pour effectuer sa 3^e année d'apprentissage auprès de la crèche garderie d'Evolène après avoir débuté sa formation auprès des structures d'accueil de Vex.



- Besoins supplémentaires UAPE: Le conseil décide d'engager Mélissa Follonier, stagiaire auprès des structures, comme auxiliaire durant la période scolaire allant de janvier à juin. L'ouverture de l'UAPE en continu permettra d'y accueillir les futurs écoliers et ainsi de pouvoir répondre favorablement aux nouvelles demandes d'accueil concernant la crèche-nursérie.

*Nous souhaitons une bonne continuation à ces jeunes femmes dans notre service consacré à la petite enfance et nous réjouissons de pouvoir former du personnel dans ce secteur compte tenu de la demande croissante de prise en charge et à l'aube de la création de nouveaux espaces au travers du projet de construction actuellement en cours d'élaboration. **Pour plus d'informations sur ce projet : p. 25-26.***

■ Mise au concours poste secrétaire communal

Suite au départ à la retraite du secrétaire communal à la fin mai 2023, le conseil a mis au concours ce poste stratégique. Le processus de recrutement est encore en cours. La personne devrait être nommée d'ici la fin de l'année afin d'entrer en fonction avant le départ de Narcisse Gaspoz, de manière à faciliter la transition.

Sécurité

■ Limitation de vitesse dans le village de la Forclaz

Le conseil communal a pris connaissance de la proposition de la commission des travaux publics et de l'Etat du Valais concernant la limitation de vitesse dans le village de La Forclaz. Le conseil décide de valider leur proposition en l'occurrence d'établir une limitation à 30 km/h.



■ Suivi des instabilités géologiques 2022-2026

Sur sollicitation du canton, le conseil communal a décidé d'adjuger un mandat regroupant la surveillance des instabilités géologiques sur son territoire pour la période 2022-2026. Le bureau BEG SA a été désigné, selon son offre d'env. Fr. 69'000. L'estimation des coûts pour les prestations fournies par le service de sécurité de la commune d'Evolène se monte à Fr. 55'000.-. Le montant total du projet est ainsi de Fr. 124'000.- Ces coûts seront mis au bénéfice d'un subventionnement du service des dangers naturels et du service de la mobilité, laissant env. 10-15% à charge de la commune d'Evolène.



Bilan 2^e semestre 2022

Tourisme, culture et sports

■ Avant-première du film *Vedette à l'Hérens Aréna*

Les habitants de la Gietti Claudine Bories et Patrice Chagnard ont tourné un film autour de la vache Vedette d'Elise et Nicole Fauchère. Ce film a fait le tour de festivals renommés et est sorti en salle en Suisse à la fin septembre. Aussi, il a été discuté de faire une avant-première festive à Evolène et le lieu idéal identifié était le lieu du combat des reines.



Une soirée de projection sur le style « Open Air Cinéma » a ainsi été organisée le samedi 10 septembre, dans le cadre d'une journée du patrimoine d'ores et déjà organisée en lien avec la race d'Hérens, en l'honneur de ce film qui met en avant notre région et sa culture et les fait rayonner loin à la ronde. Aussi, la commune a pris en charge la projection du film à l'Hérens Aréna qui a été opérée par l'entreprise Manhattan Audio à Sion, selon leur offre de Fr. 4'500.-.

■ Demande de soutien de la Fondation Le Musée à Evolène

Le conseil décide de soutenir financièrement la rénovation d'un grenier de plu-

sieurs siècles, situé derrière la cure, par la Fondation « Le Musée à Evolène ». Une aide de Fr. 30'000. — leur sera accordée pour cette rénovation.

■ Constitution de « Sion Tourisme SA »

Suite à la proposition adressée par la commune de Sion aux communes voisines, le conseil décide de souscrire une part à hauteur de Fr. 1000.- pour la constitution de la société « Sion Tourisme SA » en lieu et place de l'office du tourisme actuel. Cela sera fait de manière équivalente dans les communes de St-Martin et Hérérence, de manière à ce que la destination Val d'Hérens Tourisme à 3 soit informée de ce qui se passe à Sion au niveau du tourisme et de pouvoir ainsi collaborer au mieux.

■ Art Valais pour mur abris Haudères

Après avoir accepté d'entrer dans le projet « Art Valais », visant à déployer de l'art urbain dans l'ensemble des communes du canton, une étude a eu lieu et le site des abris des Haudères a été identifié. Le conseil a accepté l'offre de Fr. 25'000.- de la part d'Art Valais en vue de la réalisation d'une fresque à cet endroit, par un artiste choisi par le jury et avec une liberté d'action après une immersion dans le territoire. Aussi, un jeune artiste venu d'Espagne, spécialiste des natures mortes, est venu commencer son œuvre à la fin octobre. La



météo n'ayant pas été clémente, il n'a pas pu terminer son travail à cause de l'excès d'humidité. La seconde partie, côté cuisine, sera donc effectuée au printemps/été 2023.

Travaux publics

■ Mur de soutènement en bord de route communale à Evolène (Clivettes)

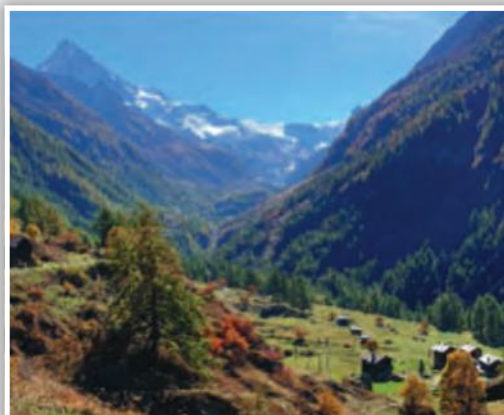
Compte tenu des problèmes de drainage, du risque d'effondrement et des travaux à proximité lié à une nouvelle construction, le conseil adjuge la réfection du mur de soutènement en bord de route communale, parcelle 892, à l'entreprise Dumas SA pour un montant de Fr. 55'000.-.

■ Route du Plan dô Beu - Etape 2

Le conseil adjuge les travaux de génie civil sur la route du Plan dô Beu (Etape 2) à l'entreprise Dumas SA pour un montant d'env. Fr. 350'000.-, laquelle avait déjà réalisé la partie initiale.

■ Assainissement des fissures sur la route de Ferpècle

Le conseil adjuge le pontage des fissures sur la route de Ferpècle à l'entreprise Prodo pour un montant de Fr. 18'900.-.



■ Modernisation de l'éclairage public des Flantses

Le conseil communal adjuge la modernisation de l'éclairage public aux Flantses à l'entreprise Oiken SA pour env. Fr. 100'000.-. Cette réalisation sera mise au bénéfice d'une participation cantonale estimée à Fr. 46'000.-.

■ Trottoir la Tour - les Haudères

Le conseil décide d'adjuger la construction du trottoir de la Tour à l'entreprise André Sierro SA pour un montant d'env. Fr. 17'000.-. Cela se fera intégralement sur le domaine public et permettra de valoriser une partie de la terre provenant des chantiers à proximité.

■ Equipement des parcelles aux Flantses

Afin d'affiner l'analyse du cadastre souterrain, d'avancer avec l'équipement obligatoire pour les parcelles en zone à bâtir et de proposer des solutions aux constructions en cours sans préteriter les prochaines, le conseil décide d'adjuger les travaux de génie civil à l'entreprise Solioz & Merkli pour un montant de Fr. 40'000.-, ainsi que l'appareillage à Rumpf SA pour Fr. 7'100.-.

Mobilité

■ Projet d'extension de l'offre de transports publics dans le Val d'Hérens

Le conseil prend connaissance des propositions de développement des lignes de transport public du Val d'Hérens (CarPostal et Theytaz) et salue l'initiative. Sur le principe, le conseil soutient l'augmentation du nombre de courses sur la ligne Sion-Les Haudères et les Haudères-Les Rocs telles qu'envisagées à partir de fin 2023. Malheureusement, pour les Haudères-Arolla, rien n'est prévu alors que c'est là que les

plus grands besoins se font sentir malgré la saisonnalité. Des discussions auront lieu, impliquant toutes les communes de Sion à Evolène. Cette augmentation devrait être financée intégralement par l'enveloppe payée par la Confédération et le Canton pour les transports régionaux valaisans (TRV). Toutefois, à défaut d'intégration dans l'enveloppe globale et si l'offre est élargie de la sorte, la commune d'Evolène pourrait être appelée à financer le service pour un montant allant d'env. Fr. 77'000.- à 110'000.- selon la clé de répartition qu'il faudrait convenir entre les communes et le canton.

Le conseil est d'avis que vu le contexte et les besoins tant locaux que touristiques nous devons demander le développement total tel que proposé, ainsi que la recherche de solutions supplémentaires pour Arolla, surtout en période touristique.

■ Redéfinition de l'offre «Lunabus»

Des discussions avaient lieu entre les communes et CarPostal depuis quelques temps étant donné que cette offre de mobilité est profondément sous-utilisée. Suite à un sondage réalisé auprès des jeunes de la vallée une nouvelle offre démarrera en décembre 2022:

Nouveau, le Lunabus du Val d'Hérens

sur réservation et avec un nouvel horaire!

A partir du 16 décembre 2022, le Lunabus du Val d'Hérens devient un système de bus à la demande et roule le vendredi soir au lieu du samedi, quittant Sion à 00h30. Pour ta réservation, procède simplement et facilement, via l'application Publicar (disponible sur Google Play ou sur l'App Store).

Voici comment cela fonctionne :

- Sélectionne la région «Lunabus Hérens»
- Réserve ton trajet avant 23h30, en insérant l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée.
- Suit en temps réel le déplacement du bus.
- Le paiement du billet spécial de CHF 3.- peut se faire par carte de crédit lors de la réservation, en cash ou par TWINT auprès du conducteur

Retiens-le bien : la réservation est obligatoire jusqu'à 23h30.

Le Lunabus quitte Sion à 00h30 et ne desservira que les destinations demandées.

Voilà, il ne te reste plus qu'à embarquer et à rentrer tranquillement chez toi!



CarPostal





Télé-Evolène

18

Les pages suivantes ont pour but d'amener quelques informations supplémentaires, du point de vue de la commune, sur ce qu'on pourrait aujourd'hui appeler l'«affaire» Télé-Evolène. Le dernier communiqué communal datant du 13 novembre (cf. à la fin de l'article) suite à la séance extraordinaire du conseil donne déjà des informations du point de vue de l'exécutif communal. Un retour chronologique s'impose toutefois pour amener de la lumière dans cette situation.

Choc, tristesse, colère, déception... Depuis quelques mois, les personnes impliquées de près ou de loin sont probablement toutes passées par toutes sortes d'état d'âme. L'enjeu est, pour chacun, de mettre l'émotionnel de côté et d'observer les faits. Des faits qu'il s'agit de connaître. Or une telle affaire montre clairement un champ de tension entre deux intérêts prioritaires pour une collectivité publique mais parfois contradictoires :

- communiquer et informer la population ;
- respecter le secret de fonction et protéger les personnes.

Dans l'intention de trouver un compromis entre ces deux impératifs et sans vouloir toutefois risquer une réinterprétation du déroulement de ces derniers mois, nous vous présentons ci-dessous un résumé des éléments protocolés lors des séances du conseil communal.

■ Séance du 19 mai 2022:

Suite à l'AG de Télé-Evolène SA du 22 avril 2022 concernant l'exercice clos au 30.06.2021 et à la prise de connaissance de l'état des comptes à cette date, la commune a envoyé au conseil d'administration une demande de renseignements complémentaires dans son recommandé du 6 mai. Sur la base des éléments reçus, la présidente présente au conseil un historique des discussions de ces derniers mois ainsi qu'un résumé de l'état des lieux de la société au niveau des finances (notamment actualité de l'art. 725 CO), de la gestion administrative et de la sécurité (rapport d'audit de l'OFT). Toutefois, à ce stade, plusieurs éléments, tels que la liste des créanciers, l'état des liquidités, les comptes validés par la fiduciaire, l'attestation des réviseurs, etc... n'ont pas encore été remis à la commune.





Télé-Evolène

Avant de prendre une quelconque décision par rapport à la demande officielle de soutien pour la saison 2021-2022 fraîchement reçue, le conseil décide d'organiser une séance de discussion avec le conseil d'administration de la société. Dans tous les cas, les éléments demandés par la commune devront être remis pour qu'une décision puisse être prise en connaissance de cause.

■ Séance du 1^{er} juin 2022

Suite à la rencontre qui a eu lieu avec le conseil d'administration de Télé-Evolène le mardi 24 mai 2022 et sur la base des documents remis par le conseil d'administration de Télé-Evolène le 1^{er} juin 2022, bien que tous les éléments demandés n'aient pas été remis au conseil et que la situation financière et administrative de la société reste incertaine (en lien avec l'art. 725 al. 1 CO), mais que le stade de surendettement ne semble pas encore être d'actualité (art. 725 al. 2 CO) après consultation du bilan provisoire au 30.4.2022 établi par la fiduciaire, le conseil communal décide que la participation pour l'année civile 2022 est confirmée à hauteur de Fr. 550'000.- sous réserve de la décision de l'assemblée primaire ainsi que de diverses conditions, notamment:

- Les comptes de la saison 2021-2022 se terminant le 30 juin 2022 devront être bouclés et soumis à l'assemblée générale de la société dans les meilleurs délais mais au plus tard pour le 30 septembre 2022.
- Des mesures d'assainissement devront être prises de manière concrète et proposées à la prochaine assemblée générale.

■ Séance du 18 août 2022

La présidente informe le conseil que le calendrier convenu avec Télé-Evolène pour le bouclage des comptes n'est pas respecté et s'inquiète pour la suite du processus, rappelant qu'il faudra traiter au plus vite la question du soutien à l'exploitation dès 2023 tout

en se penchant sur l'opposition faite par le WWF et la Fondation pour la protection du paysage suite à la mise à l'enquête de la modification partielle du PAZ de Lanna en vue du changement du télésiège par la télécabine. Il s'agit avant tout de comprendre la situation. Aussi, le conseil confirme la proposition de l'administration concernant le paiement du solde de la subvention pour l'année 2022 (Fr. 300'000.-), à savoir que ce versement reste suspendu jusqu'à la remise des documents requis par l'administration communale, en l'occurrence les relevés des comptes de liquidités de la société du 1^{er} janvier 2022 à ce jour.

■ Séance du 1^{er} septembre 2022

Le conseil communal reçoit M. Philippe Rapalli, administrateur de Télé-Evolène, lequel a demandé à assister à la séance du conseil communal. Ce dernier, en tant que membre du conseil d'administration sans droit de signature, partage les inquiétudes du conseil suite au retard de la transmission des documents et l'incapacité de la société à boucler ses comptes au 30.6.2022.

Après le départ de M. Rapalli, la présidente explique avoir eu un contact avec le secrétaire-caissier de la société, lequel tient des propos peu cohérents et avoue avoir réalisé des placements pour le compte de Télé-Evolène SA. Surtout, ces aveux oraux de malversations ont finalement été complétés par une preuve écrite de faute. En effet, Télé-Evolène a finalement remis à la commune d'Evolène en date du 1^{er} septembre (17h00) les documents demandés depuis des mois. Le relevé du compte de PostFinance du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022 a permis de constater que les chiffres ne concordaient pas avec les documents remis en mai:

- Solde compte Postfinance **annoncé** au 30.4.2022: Fr. 349'109.- (document remis pour la séance du 1^{er} juin 2022)



Télé-Evolène

- Solde compte Postfinance **réel** au 30.4.2022: Solde de Fr. -911.- (relevé détaillé remis le 1^{er} septembre 2022)

Le conseil communal constate ainsi que la société Télé-Evolène SA lui a remis un faux document au printemps en vue de dissimuler l'état de la situation financière réelle de la société et d'obtenir le versement de la subvention communale (après présentation à l'Assemblée primaire du 22 juin).

Aussi, compte tenu de ces éléments, le conseil communal décide de dénoncer la situation auprès du Ministère public du Canton du Valais, de manière à ce qu'une enquête soit dirigée et permette de faire la lumière sur cette affaire.

■ Séance du 22 septembre 2022

Le conseil communal reçoit M. Philippe Rapalli, administrateur de Télé-Evolène, lequel propose une feuille de route en vue de sauvegarder la société Télé-Evolène tout en réunissant les conditions pour demander le moment venu un ajournement de faillite auprès du juge de district. Une faillite serait sinon incontournable à très court terme à son avis compte tenu des créances ouvertes. Il précise qu'à ce stade il est seul à préconiser cette solution au sein de la société, les autres membres étant toujours dans l'attente d'un remboursement des montants détournés. À ce titre, malgré la situation, les autres administrateurs de Télé-Evolène continuent de demander à quelles conditions la commune pourrait verser le solde de la subvention, condition sine qua non pour une ouverture hivernale. Compte tenu de ce contexte, le conseil communal:

- Confirme que la commune ne peut verser de l'argent à la société en l'état (enquête pénale, absence de comptes).
- Décide de soutenir le dépôt d'une demande d'ajournement par le conseil d'administration, en vue de maintenir un

espoir de survie de l'exploitation du domaine skiable.

- Décide d'informer dans les meilleurs délais les partenaires touristiques et économiques (TSF et TPT) de la commune concernant la probable fermeture hivernale de Télé-Evolène. [...]

Une séance de travail sera organisée au plus vite avec Télé-Evolène.

■ Séance du 13 octobre 2022

La présidente dresse un état des lieux, notamment en évoquant le contenu des séances qui ont eu lieu avec Télé-Evolène le 26 septembre et le 7 octobre, en présence du nouvel avocat de la société. Aujourd'hui tout porte à croire que la société Télé-Evolène ne pourra pas ouvrir cet hiver (fort endettement, difficultés à obtenir un remboursement des montants détournés), aucun élément nouveau n'étant à souligner. Toutefois, la décision appartient au conseil d'administration et la commune ne peut pas communiquer une information aux acteurs touristiques tant que la société TEV SA n'a pas pris de décision.

Le conseil décide de répéter à Télé-Evolène SA que le montant de Fr. 300'000: ne leur sera pas versé tant que les comptes n'auront pas été établis et qu'une garantie financière ait été donnée par rapport au remboursement escompté. En outre, il est nécessaire que la société donne des gages sur sa viabilité en présentant des perspectives pour la saison à venir.

■ Séance du 3 novembre 2022

Depuis la dernière séance du conseil communal, quelques informations sont arrivées, mais ces dernières restent lacunaires ou manquent de preuves permettant d'attester leur fiabilité. Des comptes provisoires sont arrivés dans la journée mais seulement auprès du secrétaire, le conseil n'a pas pu en prendre connaissance. Appa-



Télé-Evolène

remment ils affichent un résultat hors du seuil crucial de surendettement (art. 725 al. 2 C), mais des mesures d'assainissement doivent être mises en œuvre rapidement. En l'état, Télé-Evolène affirme être en mesure d'ouvrir et de tenir la saison si la commune d'Evolène verse le solde de Fr. 300'000.-, et ce le plus rapidement possible afin de procéder aux tâches nécessaires avant l'ouverture hivernale. À noter qu'aucune demande de subvention pour l'année 2023 n'a pour l'heure été faite. Le conseil communal réitère ses besoins

essentiels pour reconsidérer sa position:

- Recevoir des comptes complets
- Obtenir les preuves de remboursement, cas échéant.
- Recevoir un budget pour la saison à venir avec des projections démontrant comment la société pense être en mesure de faire face financièrement à ses obligations
- Autres attentes vis-à-vis de Télé-Evolène:
 - Convoquer l'AG des actionnaires dans les meilleurs délais
 - Annoncer les mesures d'assainissement
 - Informer la population

■ Séance du 13 novembre 2022 : Communiqué officiel

TÉLÉ-EVOLÈNE: DÉCISION CONCERNANT LE VERSEMENT DU SOLDE DE LA SOCIÉTÉ

Cette information fait suite aux communiqués communaux du 4 octobre et du 4 novembre (à disposition sur notre site internet) émis en parallèle des publications du Nouvelliste au sujet des perturbations traversées par la société Télé-Evolène SA suite à la découverte de détournement de fonds par un administrateur de la société.

Pour rappel, la commune d'Evolène est à l'origine de la dénonciation des malversations puisqu'elle a pu observer, suite à des suspicions de dysfonctionnements et des demandes répétées de pièces supplémentaires, que des documents remis par la société Télé-Evolène aux autorités en vue d'obtenir l'aide financière étaient en fait des faux (septembre). La commune s'inquiétait déjà avant cela de la situation comptable de la société étant donné que les comptes du dernier exercice affichaient déjà un état préoccupant et requérant des mesures d'assainissement à court terme (art. 725 al. 1 CO). L'Assemblée primaire avait néanmoins accepté en juin de renouveler l'octroi d'une aide à l'exploitation de Fr. 550'000.-

Si une partie de cette aide avait déjà été versée, le conseil communal a suspendu le solde du versement, à hauteur de Fr. 300'000.-, dans l'attente dans un premier temps de réponses à ses sollicitations, puis, après la révélation de la fraude, afin que la lumière soit faite sur cette affaire. On ne peut décemment pas verser de l'argent à une société qu'on vient de dénoncer auprès du Ministère public.

Dans un monde idéal, il s'agirait alors d'attendre les conclusions de l'enquête pénale et une décision de la population avant de confier à nouveau des montants à une telle société. D'autant plus que le montant final du détournement, dépassant le demi-million de francs, est profondément choquant pour tout le monde et interroge sur le fonctionnement interne de la société. Mais Evolène est une destination touristique, et à ce titre l'économie locale ne peut attendre aussi longtemps. Le respect de la légalité et une juste gestion



Télé-Evolène

22

des deniers publics restent toutefois au centre de toute action communale. Aussi, face aux injonctions répétées et parfois abruptes de la part du conseil d'administration de Télé-Evolène en vue du versement des Fr. 300'000.-, le conseil communal a insisté auprès de la société afin d'obtenir des preuves écrites et fiables démontrant qu'elle n'était pas en situation de surendettement (art. 725 al. 2 CO), ce qui aurait été synonyme de dépôt de bilan et empêchait alors tout versement.

En date du 10 novembre 2022, Télé-Evolène a remis à la commune d'Evolène ses comptes bouclés au 30.6.2022, complets et validés par un organe de révision,. D'autres éléments complémentaires ont été confirmés et remis samedi 12 novembre. Enfin en possession d'éléments décisionnels, le conseil communal s'est réuni de manière extraordinaire ce dimanche 13 novembre à 9h afin de traiter sur la demande de versement, condition sine qua non en vue d'une ouverture hivernale, l'entretien des infrastructures et l'engagement du personnel ne pouvant plus attendre.

Sur ces bases, le conseil communal a décidé de verser le solde de Fr. 300'000.- à la société Télé-Evolène SA de manière immédiate, les comptes de l'exercice 2021-2022 n'affichant pas un surendettement au sens de l'art. 725 al. 2, et ce malgré le provisionnement du montant détourné,

Grâce à cela, le conseil d'administration estime être en mesure d'exploiter le domaine skiable de Chemeuille cet hiver.

Le conseil communal est toutefois bien conscient que la situation reste délicate et que des solutions devront être trouvées à très court terme. La prochaine étape en ce sens sera l'Assemblée générale de Télé-Evolène qui sera convoquée très prochainement puisque le conseil d'administration s'est engagé en ce sens. L'ensemble des actionnaires doit en effet être informé et impliqué. La commune d'Evolène se réjouit ainsi que la communication relative à la société revienne dès à présent entre les mains du conseil d'administration de la société et le remercie d'ores et déjà pour cela.

Avec nos salutations les meilleures.

*Administration communale d'Evolène
Virginie Gaspoz
Présidente*





Projet de construction « Clos-Lombard »

Depuis l'octroi d'une enveloppe financière, le projet appelé communément «Clos-Lombard», en référence à la place sur laquelle il se trouve, avance pas à pas. La mise à l'enquête ne devrait plus tarder. Nous vous proposons un aperçu du futur renouveau de notre place, puisqu'en plus du nouveau bâtiment il est prévu de refaire complètement la partie parking et de renforcer la convivialité de ce lieu de rencontre.

Quelques information / rappels relatifs au projet

- Constats de départ:
 - Manque de locaux pour les sociétés locales et leurs envies d'activités
 - Besoin d'entretien de la place de parc de Clos-Lombard (estimation: Fr. 500'000.-)
 - Nécessité du FC Evolène de rénover totalement ses infrastructures mais problématique budgétaire
 - Besoin de stockage de matériel pour Evolène-Région afin de décharger sa salle de réunion
- Etude de faisabilité confiée au bureau d'architecture de Sarah Follonier, avec développement de plusieurs variantes
- Rencontres avec les acteurs concernés :
 - Paroisse d'Evolène (propriétaire du terrain)
 - Oiken (déplacement du transformateur présent dans les locaux actuels)

- FC Evolène
- Evolène-Région Tourisme
- Sociétés locales de la commune
- Choix du conseil communal de créer un bâtiment sur 2 étages remplaçant les infrastructures actuelles du FC Evolène et offrant des espaces multi-usages, coût estimé Fr. 2'100'000.-
- Octroi d'un crédit d'engagement de 2.5 millions de francs par l'Assemblée primaire de décembre 2021
- Adjudication en mars 2022 du mandat d'architecte au bureau d'architecture A-PK Architecture Sàrl (Jean-Marc Pralong) à Sion suite une procédure sur invitation
- Depuis lors: propositions de projet, intégration des besoins des utilisateurs, discussions...

Le projet en bref

Conçu par des Evolénards soucieux de maintenir le style local (Jean-Marc Pralong s'est associé les services de Jean-Pascal Rossini), le futur bâtiment s'intègre parfaitement dans la continuité du bâtiment de l'office du tourisme. Aussi, bien qu'en se focalisant sur des besoins sportifs et polyvalents, le bâtiment apportera sans aucun doute une plus-value visuelle à toutes les personnes passant par la place de Clos-Lombard.

Le bâtiment comprend tout à gauche, à proximité immédiate du terrain, un espace cantine conçu sur 1 étage. Puis, la partie principale, traversée par une galerie au rez, propose des vestiaires, des locaux techniques et de stockage, ainsi que



Vue depuis la place de parc, à gauche de l'office du tourisme esquissé en blanc



Projet de construction « Clos-Lombard »

des WC publics. On atteint le 1^{er} étage par la cage d'escaliers ou l'ascenseur prévus dans la partie « décrochée ». S'y trouve une grande salle multi-usage et modulable, séparable au besoin en deux

espaces. Un balcon-terrace apporte encore un supplément de convivialité à ces locaux qui pourront accueillir toutes sortes de réunions, séminaires ou encore répétitions.



Vue 3D pour une meilleure visualisation du projet.

Remarque : les espaces extérieurs illustrent une volonté de revitalisation de la place, mais ne représentent pas à ce jour le projet final qui n'a pas encore été abordé dans ce degré de détail.

La suite

La rénovation de cette place stratégique et le projet de construction ne sauraient faire fi du calendrier des manifestations évolénardes. Aussi, l'année 2023 sera à nouveau une année CIME. Cela sera donc pris en compte, tout en espérant que les travaux puissent commencer avant, si les conditions sont réunies.

À ce stade, la commune et les mandataires envisagent le planning suivant :

- Mise à l'enquête du projet prochainement

- Nouvelles discussions avec les acteurs concernés par le projet et finalisation des accords
- Démarrage de la construction dès réception de l'autorisation de construire.
- Refonte complète de la place de parc dès l'automne, avec finalisation au printemps 2024

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite dans notre prochaine brochure d'informations.



Projet de construction « Santé et petite enfance »

La commune d'Evolène avance avec son projet qui sera très prochainement soumis pour décision à la population. L'intention était initialement de le faire à l'occasion de l'Assemblée primaire de décembre, malheureusement cela n'a pas été possible pour une raison majeure : l'intégration d'une potentielle centrale pour le chauffage à distance en plus du projet issu du concours d'architecture.

Quelques informations/ rappels relatifs au projet

- Dès 2018 : 2 constats sur les besoins urgents
 - Nécessité d'avoir un projet de cabinet de groupe pour attirer des médecins généralistes suite au départ à la retraite des médecins d'Evolène
 - Nécessité d'avoir de nouveaux locaux adaptés pour le service communal des structures d'accueil
 - 2019-2021: Etude de faisabilité, dialogue avec des professionnels intéressés du domaine médical et paramédical, ainsi qu'avec le Service cantonal de la jeunesse
 - Octobre 2021: Lancement d'un concours d'architecture
 - Décembre 2021: Ouverture d'un cabinet médical «transitoire» permettant de pallier le manque de médecins avant l'ouverture du centre

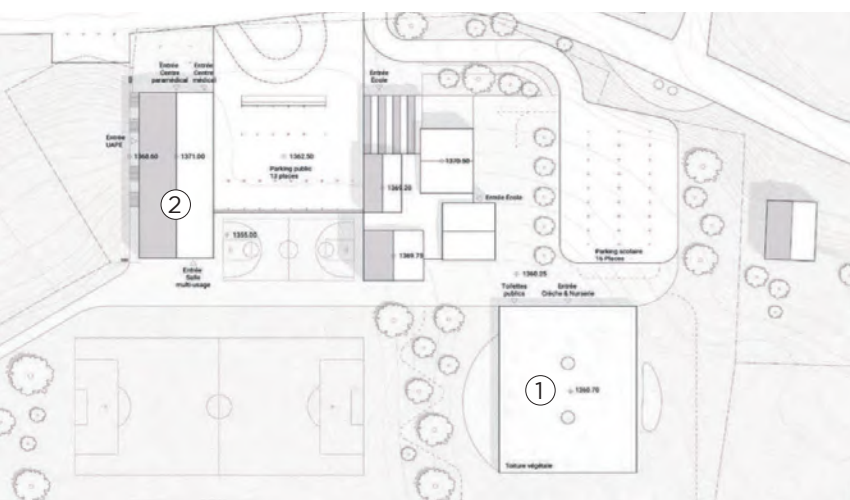
- Mars 2022: Jugement du concours d'architecture, désignation du projet lauréat réalisé par le bureau Madeleine Architectes Sàrl à Vevey et INGPHI à Lausanne.

Dès le mois de mai : Attribution du mandat d'architecture et d'ingénierie aux lauréats et développement du projet avec l'objectif d'y intégrer tous les besoins et d'estimer le coût pour pouvoir procéder à la demande du crédit d'engagement auprès de la population d'Evolène dans les meilleurs délais.

Le projet en bref

Le programme est réparti dans deux bâtiments distincts.

- ① Un bâtiment horizontal d'un niveau prend place, dans la partie plate du terrain au sud-ouest de l'école. Il accueille la crèche. Sa silhouette basse et sa toiture végétalisée lui permettent de se fondre dans le site et d'offrir un accès et des prolongements extérieurs de plain-pied, ainsi que de bonnes conditions de lumière pour l'ensemble de ce programme. Au sous-sol, des abris anti-atomiques sont prévus.
 - ② L'autre bâtiment, vertical et étroit, s'implante au nord du site, contre le mur de la salle polyvalente, perpendiculairement à la pente. Il redéfinit l'esplanade du parking et complète le complexe scolaire en lui donnant une façade nord orientée vers l'accès principal et le centre du village. Ce bâtiment accueille le centre médical dans ses 2 niveaux supérieurs, accessible directement depuis le parking qui lui est dédié. La salle multi-usages, prolongée par un préau couvert, occupe le rez inférieur, dans le prolongement de la salle polyvalente existante, avec l'UAPE en galerie.
- Nouveau:** Le sous-sol de ce bâtiment pourrait accueillir la centrale de chauffe (pompes à chaleur, chaudière d'appoint)





Projet de construction « Santé et petite enfance »

du chauffage à distance d'Evolène. Une telle intégration dans ce bâtiment tout en hauteur offre une solution optimale pour la cheminée (nécessaire pour l'appoint aux pompes à chaleur, donc pour les jours les plus froids ou en cas de panne) et éviterait de construire un bâtiment ad hoc dont l'insertion au site s'avère parfois problématique. **Pour plus d'information sur le projet de chauffage à distance: cf. page 27.**

Le bureau d'architecture étudié grossièrement le coût approximatif du projet, mais l'avant-projet doit être finalisé, afin d'avoir des plans précis et de mieux évaluer le montant total. À noter que depuis le concours le volume des bâtiments a été revu à la baisse. Malgré cela et compte tenu des perspectives actuelles dans le domaine de la construction, avec des hausses importantes des prix, le budget total du projet atteint **environ les 9 millions de francs**. D'où la nécessité d'examiner si tout est nécessaire ou s'il est encore possible d'optimiser l'espace.

Intégration du chauffage à distance dans le projet

Le projet et son développement avance donc bien, avec des personnes impliquées très motivées. La force de ce projet est de parvenir à réunir sur un espace réduit plusieurs fonctions : médical, paramédical, social et désormais également énergétique. La pluralité d'utilisateurs autour de cet espace jusqu'à présent dévolu uniquement au centre

scolaire est une chance, mais également un challenge. Tout doit être particulièrement bien réfléchi avant.

Le rajout de la centrale de chauffe ne perturberait pas le projet, mais y ajouterait au contraire une plus-value supplémentaire. Cela a toutefois entraîné un léger retard par rapport au scénario initialement poursuivi, qui prévoyait une décision populaire en décembre 2022. La société OIKEN fait toutefois de son mieux pour avancer avec la réorientation du projet de chauffage à distance à Evolène et s'est engagée à prendre une décision d'ici la fin janvier. Une fois que l'on saura définitivement si la centrale de chauffe doit être intégrée ou non à l'ensemble du projet, le périmètre de la construction sera donc définitivement arrêté et la proposition budgétaire pourra être présentée aux habitants d'Evolène.

Planning pour la suite

À ce stade, la commission de construction prévoit le scénario suivant, si tout va bien:

- Présentation de l'avant-projet par les architectes en décembre 2022
- Décision d'OIKEN en janvier 2023
- Décision du conseil communal en février 2023
- Information et présentation publique en mars 2023
- Décision de l'Assemblée primaire sur le crédit d'engagement en avril 2023
- Mise à l'enquête du projet pendant l'été
- Obtention de l'autorisation de construire et début des travaux au printemps 2024





Chauffage à distance à Evolène



Commune
Evolène

OIKEN

Le projet de chauffage à distance à Evolène n'est pas mort! Loin de là. Quelques mois sont toutefois encore nécessaires pour s'assurer de la faisabilité d'un réseau de chauffage à distance fonctionnant en grande partie grâce à l'eau de nappe. Voici ci-dessous un avis aux propriétaires concernés.

Initialement prévu à bois, les perspectives ont toutefois évolué suite au résultat du forage exploratoire conduit par la société Ptarmigan en vue de chauffer son futur complexe hôtelier. Le potentiel de la nappe souterraine dépassant largement le besoin de ce projet privé, la commune d'Evolène a décidé d'envisager, en partenariat avec OIKEN, un chauffage à distance profitant à une bonne partie du village plutôt que d'octroyer une concession à Ptarmigan. Ces derniers pourront naturellement profiter de cette opportunité en se connectant au réseau.

Les études liées à la faisabilité du réseau sont toutefois toujours en cours. Nous sommes toutefois conscients que des obligations existent peut-être du côté de certains propriétaires. C'est pourquoi la Commune d'Evolène et OIKEN ont souhaité informer et proposer une solution aux personnes pour lesquelles le temps presse. Voici le communiqué, lequel sera également envoyé aux personnes ayant participé au sondage en 2020.

«Fin 2020, OIKEN est venu présenter à Evolène l'étude de faisabilité d'un chauffage à distance alimenté au bois issu du triage forestier.

En marge de cette étude, le forage exploratoire du projet de la société Ptarmigan a mis en exergue l'existence d'une source d'eau de nappe tempérée qui pourrait être utilisée, dans certaines conditions, pour le réseau de chauffage à distance.

Au vu de cet élément nouveau, une campagne de mesures de plusieurs mois a été réalisée, permettant de garantir la pérennité de cette ressource. Puis d'un commun accord, la Commune et OIKEN ont décidé de réaliser une étude de variante du réseau de chauffage à distance tenant compte de cette nouvelle ressource, ce qui a mené à un décalage du calendrier du projet.

Un réseau de chauffage à distance a un impact majeur sur l'approvisionnement énergétique de la commune pour les prochaines décennies. Afin d'utiliser la meilleure ressource au meilleur endroit, il est dès lors raisonnable de replanifier le projet afin de réaliser le bon choix en comparant soigneusement ces solutions.

Conscients que les installations existantes de chauffage arrivent pour certaines en fin de vie, la Commune et OIKEN font le maximum pour vous accompagner dans cette période transitoire. Concrètement, nous incitons les citoyennes et citoyens qui auraient reçu une obligation d'assainir leur installation de chauffage par le Service de l'environnement à se manifester auprès de OIKEN. Cette dernière pourra fournir un support pour demander une prolongation provisoire, le temps de terminer l'étude et revenir vers la Commune pour une décision sur le chauffage à distance.

A cette fin, nous avons mis en place l'adresse email: chaleur@oiken.ch.



Crise énergétique et mesures d'économie

Information Marché de l'électricité et Mesures d'économie

Le thème a été largement couvert par les médias, et pourtant il est important pour la Commune d'Evolène de revenir sur la crise énergétique que nous vivons. Les lignes ci-dessous ont pour but d'expliquer, en reprenant les mots d'OIKEN, la raison de l'augmentation des coûts qui interviendra en 2023, ainsi que les mesures proposées aux communes, actionnaires d'OIKEN, en lien avec l'éclairage public, pour y faire face. Des recommandations sont également venues de l'Etat du Valais et de l'Antenne Région Valais romand, afin de s'assurer d'une mise en œuvre cohérente d'un territoire à l'autre. Finalement, la position du conseil communal face à cette thématique vous est exposée.

■ Augmentation des coûts

«La hausse de la consommation liée à la reprise économique post-Covid, ainsi que l'arrêt de centrales nucléaires en France, ou encore les problèmes d'approvisionnement en gaz engendrés par la guerre en Ukraine ont conduit à une réduction de la quantité d'électricité disponible et donc à l'augmentation de son prix à l'achat. Nous le savons bien, la croissance des entreprises, la préservation des emplois et

plus globalement le dynamisme de toute notre économie sont intimement liés à l'électricité. Qu'elle soit utilisée pour faire fonctionner les outils industriels, éclairer les bâtiments, chauffer les entrepôts, alimenter les flottes de véhicules électriques ou les parcs informatiques, cette ressource fondamentale contribue en grande partie à des conditions de travail et de production optimales.

Le rôle de OIKEN en tant que gestionnaire de réseau de distribution est justement de vous garantir un maximum de disponibilité des réseaux.» OIKEN, septembre 2022

■ Eclairage public

«Dans le contexte actuel autour du programme OSTRAL, les communes devront montrer leur exemplarité et leur participation solidaire aux mesures d'économie d'électricité. OIKEN souhaite vous accompagner dans ces démarches.

L'éclairage extérieur est un domaine pour lequel des mesures peuvent être prises. Celles-ci peuvent être déclinées en différentes actions, soit symboliques ou techniques à plus long terme. Ainsi, parmi les activités identifiées par nos soins, nous avons notamment référencé les actions suivantes:

- Extinction totale ou partielle (par exemple 23h-5h) de l'éclairage patrimonial





Crise énergétique et mesures d'économie

- Renoncement ou extinction partielle de l'éclairage de Noël.
- Extinction partielle (par exemple 23h-5h) de l'éclairage public dans les zones résidentielles.

Cette mise en oeuvre nécessite une proche collaboration entre OIKEN et la commune. [...] La mise en oeuvre à court terme pour nos 24 communes actionnaires représenterait cependant un challenge et nécessitera de travailler de la manière la plus efficace possible. Nous tenons à relever qu'il s'agit ici de mesures volontaires de la commune dans le cadre de la préparation à une éventuelle situation de pénurie. En cas de déclenchement du programme OSTRAL, il n'est pas impossible que les actions demandées par la Confédération aient une portée beaucoup plus restrictive. Le cas échéant, OIKEN vous tiendra informé des mesures à mettre en oeuvre. » OIKEN, août 2022

■ Mesures cantonales et supracommunales

«Le Conseil d'Etat a arrêté un catalogue de mesures d'économies à réaliser au sein de l'administration cantonale. Elles visent à limiter le risque de pénurie durant l'hiver 2022 – 2023. Les mesures concernent notamment le chauffage des locaux, qui ne devra pas dépasser 20°C, ainsi que leur éclairage mais également l'utilisation du matériel informatique et des autres appareils électriques. [...] Le Conseil d'Etat invite également les communes à réduire l'éclairage public dans les localités et aux abords des routes communales.» Communiqué du 14.9.2022

Dans la même veine, l'Antenne Région Valais romand a identifié 6 mesures pour lesquelles elle a établi des fiches afin d'aider les communes dans leur mise en oeuvre concrète: 1 - Chauffage des locaux; 2 - Gestion de l'eau/eau chaude; 3 - Eclairage patrimonial; 4 - Eclairage de Noël; 5 - Eclairage public; 6 - Consignes aux collaborateurs.

■ Position du conseil communal

Le conseil décide de mettre en oeuvre les mêmes mesures d'économie d'énergie mises en place par le Canton, les bâtiments communaux ayant un rôle d'exemplarité. Concernant l'éclairage public, il s'agit de continuer en priorité à renouveler le parc (passage au LED) tout en continuant à poser des détecteurs et en abaissant la luminosité de nuit partout où cela est faisable techniquement.

La Commune d'Evolène a beaucoup investi pour moderniser son parc de luminaires ces dernières années, permettant ainsi de limiter la pollution lumineuse et de diminuer fortement la consommation d'électricité. Et nous comptons bien continuer cet effort, en profitant des synergies avec les autres travaux de génie civil. Nous sommes toutefois d'avis que nos centres de villages doivent être éclairés, en particulier durant la saison d'hiver en raison des conditions souvent défavorables pour les piétons (pente, neige, glace). Ainsi, le «black-out» n'est pas une priorité à court terme, sachant d'autant plus que les forces de travail disponible pour piloter l'éclairage public à distance et de manière «smart» sont limitées. Des discussions ont toutefois lieu avec OIKEN pour améliorer la situation progressivement, et notamment en vue de l'hiver prochain.

Finalement, en lien avec les illuminations hivernales, celles-ci seront restreintes mais pas supprimées. Seul des éclairages LED seront utilisés. Si leur déploiement a eu lieu dès le début novembre pour des raisons logistiques, ces illuminations ne seront allumées que durant la période de Noël, et donc bien moins longtemps que ces dernières années. À ce titre, la commune d'Evolène tient à préciser que les décorations de Noël ne sont pas interdites pour les privés, mais qu'il est également recommandé de limiter les périodes d'éclairage. Outre la question du coût, les économies d'énergie restent nécessaires en vue de diminuer les risques de pénurie.



Nouvelle APEA Hérens-Conthey

En 2013, les APEA (autorités de protection de l'enfant et de l'adulte) avaient succédé aux «chambres pupillaires». Il s'agissait encore d'une tâche communale. Les communes de la vallée s'étaient regroupées pour offrir ce service sous l'égide de l'APEA Hérens.

En séance du 17 décembre 2020, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi d'application du code civil suisse (LACC) et a décidé de cantonaliser les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte. Une professionnalisation du domaine est attendue.

A compter du 1^{er} janvier 2023, les actuelles APEA communales/intercommunales seront donc cantonalisées. Les juges de commune ne seront plus du tout associés à ces autorités. Le canton a choisi de reprendre le même découpage territorial que pour les tribunaux de district. Notre district d'Hérens est ainsi associé au district de Conthey. Le nouveau siège de l'APEA d'Hérens et Conthey sera situé à Ardon. Les communes de la vallée se sont toutefois battues pour avoir une antenne à Euseigne, ce qui permettra de limiter les déplacements pour les personnes les plus fragiles.

30

APEA D'HÉRENS

**FERMETURE
DE NOS LOCAUX DÈS
LE 31.12.2022**

**L'APEA d'Hérens sera rattachée à l'APEA
cantonale des districts d'Hérens et Conthey
(située à Ardon) dès le 01.01.2023.**

**A compter de cette date, toute personne
résidant dans le district d'Hérens devra se
rendre au siège de l'APEA d'Hérens et
Conthey.**

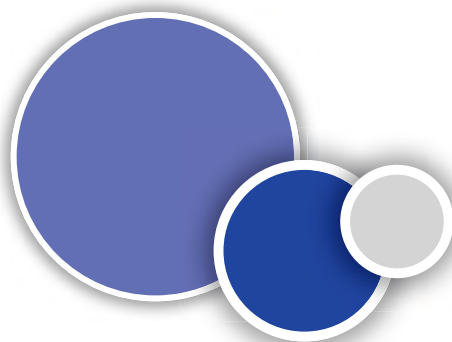
APEA D'HÉRENS ET CONTHEY

Rue du Château 6
1957 Ardon

POUR PLUS D'INFORMATIONS

☎ 027/565.89.89 (jusqu'au 31.12.2022)

☎ 027/607.51.60 (dès le 01.01.2023)





À nos Aînées et Aînés

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Commune
Evolène



Activités physiques, culturelles, sociales au sein de la commune – à l'écoute des habitants de 60+

La commune d'Evolène se préoccupe du bien-être de ses habitants, elle s'est engagée dans le processus de labellisation « Commune en Santé », label qu'elle a obtenu en 2021.

Dans ce contexte, elle souhaite favoriser le développement de nouvelles mesures et notamment l'organisation d'activités physiques, culturelles ou sociales à l'attention des retraités, futurs retraités et tous résidents intéressés à donner un peu de son temps.

Afin de connaître les souhaits et attentes des personnes concernées, La Commission Formation, affaires sociales et santé organise en collaboration avec la Fondation Pro Senectute Valais-Wallis une rencontre suivie d'un apéritif, le

Jeudi 2 février 2023 à 16 h 00 à la salle de gymnastique du centre scolaire

Elle se déroulera sous forme d'ateliers participatifs facilitant l'implication de tous les participant-e-s et les incitant à se prononcer sur les activités et loisirs favorisant la santé et les contacts sociaux.

Ce sera l'occasion d'exprimer vos besoins et d'apporter des idées.

Si vous êtes intéressé-e-s à prendre part à ces réflexions, merci de vous inscrire par mail, téléphone ou message, d'ici au 27 janvier 2023:

Info@admin-evolene.ch

027 283 13 00 (commune d'Evolène)

079 473 45 03 (pour la commission Formation, santé et affaires sociales, Eliane Gaspoz)

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion.

Cédric Fauchère
Comm. Formation, affaires sociales et santé

Nonagénaires

En 2022, la commune d'Evolène a eu la joie de fêter plusieurs nouveaux nonagénaires. Certains d'entre eux n'ont toutefois pas souhaité apparaître dans notre bulletin. Nous vous avons présenté deux portraits dans notre publication de juin et avons le plaisir de vous faire découvrir une nouvelle personnalité ci-dessous. Meilleurs vœux de santé et de bonheur pour ce cap des 90 ans!

Alice Crettaz, 6 juin 1932

En cette journée du 06 juin 2022, tu nous laisses les plus belles pages de ton livre à lire: Tes 90 ans.

Résumons-en quelques chapitres:

Fille de Madeleine née Trovaz et d'Antoine Fauchère, tu as reçu le plaisir de la terre. Cette vie paysanne, tu l'as partagée avec tes parents et ton frère aîné Antoine. La nature ne t'a pas laissée indifférente.

Tu as rencontré ton mari, Pierre avec son admiration pour la beauté des montagnes.



Une seconde passion vous a unis, le bois, ce matériau très noble. Votre complémentarité vous a permis de construire votre chalet familial en 1967. De par votre union, vous avez eu trois enfants. Malheureusement, Pierre-Gérard et Denise nous ont quittés et ont ainsi rejoint leur papa Pierre. Roger, lui, habite toujours la maison familiale avec sa femme Brigitte.

Quelle joie pour toi de vivre chaque jour entourée de l'affection de tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et de pouvoir entendre résonner les rires et les joies dans le bâtiment.

Aujourd'hui, quelle fierté tu as de pouvoir constater que Pierre et toi avez su transmettre votre passion du bois, de la nature et de l'amour pour toujours à toute votre famille.



Jumelage Evolène - Châtelaiillon-Plage

Après 3 années presque sans activités en raison de la pandémie, le jumelage a redémarré ses activités en 2022.

Fête du jumelage 2022

A la mi-septembre 2022, nous avons eu la chance d'accueillir de nombreux Châtelaiillonnais pour la fête du jumelage.

Une soixantaine de participants ont effectué le voyage de Châtelaiillon-Plage à Evolène. Nos amis français sont arrivés à Evolène en fin de matinée sous une météo encore estivale. Après un accueil au couvert du terrain de foot, la journée s'est poursuivie par une visite du sentier du patrimoine bâti du village. Le soir, une raclette en commun a été organisée par le comité du jumelage à la colonie. Un moment très apprécié par tout le monde.

Le samedi, changement de météo avec la chute des températures. Cela n'a pas empêché nos amis Châtelaiillonnais de monter à Chemeuille pour y déguster une excellente fondue préparée par l'équipe du restaurant de Chemeuille. Les plus courageux ont affronté les 800 mètres de dénivelé de descente à pied pour rejoindre Lana par le sentier de la désalpe. La soirée était libre et les Toochootoo, se sont produits à l'église d'Hérémece.

Le dimanche, nos amis châtelaiillonnais ont pu profiter du marché gourmand avec la présence d'un stand avec leurs produits locaux de la région Charente-Maritime. Le soir, une grande soirée a eu lieu au centre scolaire afin de célébrer la fête du jumelage. Le comité du jumelage est très content d'avoir accueilli une centaine de personnes durant cette soirée conviviale. Le lundi, les Châtelaiillonnais ont pu visiter le barrage de la Grande Dixence. Ils sont montés en téléphérique jusque sur le couronnement du barrage puis ont pris le repas de midi à l'hôtel du barrage,

juste avant de repartir en direction de la France.

Le comité du jumelage remercie toutes les participantes et tous les participants à la fête du jumelage et se réjouit de la prochaine édition!

Prochaines activités

En 2023, le comité prévoit le retour au programme du voyage des élèves de la Commune à Châtelaiillon-Plage. Les dates précises ne sont pas encore connues mais certainement tout au début de l'année scolaire 2023-2024.

En 2024, les 28, 29 et 30 juin, la traditionnelle fête de Châtelaiillon-Plage aura comme thème « Les Jumelage ». Les Evolénardes et Evolénards seront donc invités à participer en nombre à cette fête. Merci de réserver la date, pourquoi pas même pour passer vos vacances d'été 2024 au bord de l'Atlantique, sur le superbe front de mer de notre commune jumelée!

*Yvan Maistre
Président du jumelage
Evolène - Châtelaiillon-Plage*





Sociétés locales, vous avez la parole!

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans le bulletin d'information communal. Une autre manière de suivre ce qui se passe dans notre territoire grâce à des bénévoles dynamiques et passionnés.

Société de gymnastique Lè Zoyàss

Lè Zoyass vous invite à les rejoindre et vous présente le programme de la saison 2022-2023. Les cours ont déjà commencé en septembre, mais les nouveaux participants restent les bienvenus!

Infos et renseignements : auprès des moniteurs

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Samedi |
|-------|--|--|--|---|
| 9H00 | | | | Gym parents enfants 1X par mois 10 cours CHF 90.00 Gwendoline 079 760 88 62 |
| 16H20 | Gym parcours enfants (3H à 8H) 30 cours (CHF 290.00) Alexandre Poggio 079 508 00 97 Carine Sermet 079 703 25 34 | | | |
| 17H30 | Pilates / Yoga doux 30 cours CHF 290.00 Carine Sermet 079 703 25 34 | | | |
| 18H00 | | Claquette débutant 20 cours CHF 190.00 Gwendoline 079 760 88 62 | | |
| 18H15 | | | Gymnastique artistique 3 à 6 ans 30 cours CHF 290.00 Emilie Dupuis 079 436 73 36 | |
| 19H00 | | Claquette avancé 20 cours CHF 190.00 Gwendoline 079 760 88 62 | | |
| 19h30 | | | Line dance Country débutant 10 cours CHF 90.00 Pascale Favre 079 561 92 71 | |
| 20H00 | Gym fitness 30 cours CHF 290.00 Carine Sermet 079 703 25 34 | | Line dance Country intermédiaire 10 cours CHF 90.00 Pascale Favre 079 561 92 71 | |

www.le-zoyass.business.site

Fondation le Musée à Evolène

Georges Welti: Le géologue, chantre du patrimoine évolénard

À Evolène, chacun se souvient de la personne de Georges Welti, sa longue silhouette et son action ont marqué notre

mémoire. Le 8 octobre dernier, il aurait fêté son centième anniversaire, mais il a entrepris son dernier voyage le 25 septembre. Originaire de Zurzach (Argovie), Georges Welti est né le 8 octobre 1922. Il étudie la géologie et découvre le Val d'Hérens dans le cadre des travaux de la Grande-Dixence. A l'heure de la retraite, il décide de s'établir



Sociétés locales, vous avez la parole!

à Evolène parce qu'il avait édifié un chalet familial au Borza.

Le temps de la retraite ne coïncide pas vraiment avec celui du repos, mais, pour cet homme entreprenant, une nouvelle fenêtre s'ouvre sur l'engagement bénévole. En 1991, lors de la constitution de l'association culturelle Evolèn'Art, Georges Welty s'inscrit non pas au groupe de géologie mais à celui du patrimoine culturel.

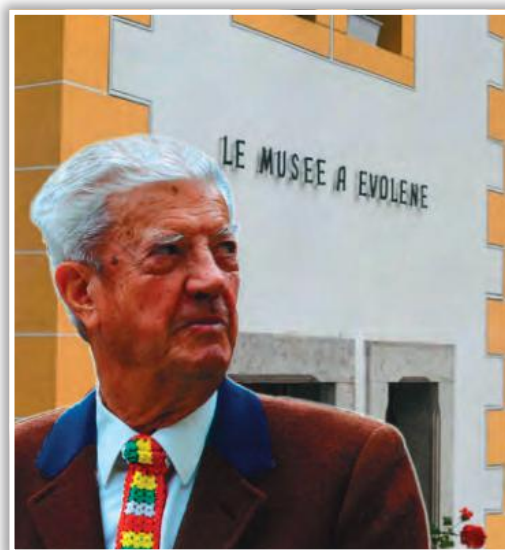
Homme ouvert, il s'intéresse à l'histoire de la région et initie nombre d'activités culturelles avec les Evolénards. En compagnie de Robert Fauchère et des habitants des différents villages concernés, il crée des itinéraires culturels à Evolène, aux Haudères, Sur-les-Rocs et à Arolla. Il engage la mise en ordre d'appartements à visiter à Evolène, aux Haudères et à la Forclaz en veillant à ce que les gens d'Evolène gardent la maîtrise de leur bien. Son intérêt ne se limite pas à l'architecture évolénarde mais s'étend à l'ensemble du patrimoine montagnard. Avec les membres d'Evolèn'Art, il participe au montage de toutes les expositions thématiques présentées à l'intérieur de la Demeure du Châtelain. En signe de reconnaissance pour son action, la communauté évolénarde décerne, en 1998, la bourgeoisie d'honneur à Georges Welty.

Après huit années d'intense activité culturelle n'est-il pas temps de pérenniser les actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine? Georges Welty s'active en vue de créer la *Fondation Le Musée* à Evolène. Sous son impulsion, l'acte constitutif est signé le 15 janvier 1999. Par acclamation, il est nommé président de la Fondation. Dès lors, il multiplie les contacts afin d'effectuer les aménagements indispensables et de réunir les fonds nécessaires. C'est un engagement bénévole au quotidien: rencontres, nettoyages, peinture, téléphones, suivi des travaux, préparation des objets...

Il s'est réjoui de présenter au Musée à Evolène la première partie de l'exposition permanente en juillet 2001. Avec pragmatisme et efficacité, les travaux s'enchaînent pour

la mise à jour de la forge du Léjierètt, pour l'acquisition des deux niveaux inférieurs de bâtiment en 2007 et pour l'aménagement du rez-de-chaussée et de la cave. À l'occasion du 100e anniversaire de la Diana d'Hérens, le rez-de-chaussée du bâtiment accueille pour la première fois une partie de l'exposition. Désormais les portes du musée donnent sur la place de l'église. C'est l'heureux résultat d'un engagement sans faille pour la collectivité. En 2012, la cave abrite pour la première fois une exposition: le musée occupe les quatre étages du bâtiment historique. C'est l'aboutissement d'un long processus d'échanges et de coopération. Après avoir fêté son nonantième anniversaire, Georges Welty annonce sa démission pour raison d'âge...

Sous sa direction, le musée s'est inséré au cœur de la vie évolénarde. L'œuvre de Georges Welty se poursuit grâce à Catherine Rezzonico-Métraiiller qui assure la présidence de la Fondation depuis l'année 2016. Elle veille à garder la ligne définie par son prédécesseur. Aujourd'hui, la communauté évolénarde est profondément reconnaissante à Georges Welty pour la générosité de son action, pour son respect inconditionnel de la tradition locale et pour son exigence dans la valorisation du patrimoine régional.





Sociétés locales, vous avez la parole!

36

Bibliothèque des Collines - Conteuses

A tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant, à ceux qui veulent la retrouver, et à ceux qui aiment les contes, les fées, les sorcières, les lutins, ce message est pour vous. Nous sommes deux conteuses qui vous feront sourire, rêver, trembler, pleurer peut-être, en vous racontant des histoires au Musée à Evolène, à Noël et à Carnaval. Pour les dates, veuillez consulter le programme d'animations d'ERT. Nous contons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

*Danièle Pralong
Bernadette Schieferstein
079 324 96 40
079 339 64 65*



Fondation La Maison des Alpes



L'été 2022 de la Fondation a été particulièrement riche en événements. L'exposition temporaire du **Centre de géologie et glaciologie des Haudères** «A l'affût - le métier de la chasse» abordait un sujet qui a une longue tradition en Valais et qui fascine ou provoque. Avec 10% de visiteurs en plus que la saison précédente, elle a été un franc succès. Plusieurs **manifestations** étaient proposées, en particulier une table ronde, la projection de films animaliers (240 cinéphiles) et des ateliers pour les écoles du Val d'Hérens. Elles ont toutes attiré un large public. Deux excursions géologiques et glaciologiques et une conférence qui ont été autant d'occasions d'échanges passionnés. Enfin la journée portes ouvertes à la Fauchère, organisée par l'**Association des « Amis de la maison des Alpes »**, a permis à de nombreux visiteurs de découvrir pour la première fois cette magnifique bâtisse datant de 1543.

■ A l'affût - le métier de la chasse

Conçue de nouveau par Le Musée Alpin Suisse de Berne, l'exposition temporaire a été adaptée à la situation valaisanne et complétée par 22 panneaux sur la faune sauvage des forêts et des montagnes. Interactive et associative, son approche muséographique moderne demande une implication de chaque visiteur. Des stations audios permettent de partager avec les chasseresses et chasseurs de différentes régions leurs démarches et leur ressenti, dans les 4 secteurs retraçant les étapes typiques d'un événement de chasse (Planifier et préparer, Observer et attendre, Viser et tirer, Éviscérer et préparer). Sur de petites tables imitant corps et jambes de gibier, les visiteurs peuvent aussi découvrir les objets indispensables au travail de



Sociétés locales, vous avez la parole!



la chasse. Ce sujet, qui ne laisse personne indifférent, a provoqué des échanges passionnés et intéressants. Vu le succès, l'exposition est **prolongée jusqu'au 28 février 2023**.

■ Manifestations de la saison 2022

Le 24 juin, le public du **vernissage**, composé majoritairement de représentant-e-s des



différents milieux de la chasse, de membres de la Fondation et de fidèles amis du Centre, a profité, malgré une météo incertaine, des propos de bienvenue de Hans-Rudolf Pfeifer et Amédée Zryd et de l'intéressant discours de Pascal Vuignier, président de la fédération valaisanne des sociétés de chasse. Sous l'impulsion de Romaine Perraudin et grâce au soutien d'ERT, le cinéma d'Evolène a pu revivre entre juillet et août par la projection de **5 films animaliers** de très haute qualité. Plus de 240 cinéphiles ont assisté aux projections de: Les Maîtres du Ciel, Le Temps d'une Vie, la Fabuleuse histoire du gypaète, Mille et une traces, et Le Lynx, suivi de Wild, le fameux film sur la chasse réalisé par Mario Théus.

Le 26 août, la **table ronde** sur la chasse, organisée et animée par Romaine Perraudin en présence de MM. Nicolas Bourquin (chef Service de chasse VS), Jérôme Fournier (biologiste et député suppléant, grand conseil VS), Jérémie Savioz (Pro Natura Valais) et Pascal Vuignier (chasseur) a attiré un nombreux public intéressé (photos 2, deuxième rangée). Le débat, bien mené, était passionnant et comme il se doit contradictoire.

En août ont encore eu lieu **deux excursions**: une géologique dans la région d'Arolla (guide P. Kunz) et l'autre glaciologique dans la région de Ferpècle (guide A. Zryd) avec au total une vingtaine de participants.





Sociétés locales, vous avez la parole!

38

En septembre, sur 6 belles journées **d'atelier**, 150 élèves de 9 à 12 ans du Val d'Hérens et leurs enseignant-e-s ont pu, sous le slogan «école en plein air», découvrir le matin, en deux groupes alternés, la forêt et les animaux sauvages. L'après-midi dans le musée, ils ont exploré l'exposition. L'atelier «viser et tirer», très apprécié, a permis à chacun de réaliser sa mini-arbalète et d'entraîner sa concentration.

En octobre, la Fondation a organisé et accueilli **l'assemblée annuelle de la Société Suisse d'Histoires des Mines** et proposé 3 excursions sur le thème des mines et de la pierre ollaire de la région. Le 30 octobre la dernière visite guidée de l'exposition a été suivie de la passionnante **conférence de Philippe Curdy** sur le thème: «Les premiers chasseurs du Valais». Les auditeurs ont pu vivement s'imaginer comment les chasseurs ont vécu et évolué depuis leur première apparition en Valais jusqu'à aujourd'hui.

■ Association «Amis de la maison des Alpes»

L'association présidée par Marcel Gaspoz, fondée en 2020 pour promouvoir la rénovation de la Maison De Ribaupierre à la Fauchère (Evolène) et soutenir des

manifestations liées à la vulgarisation des sciences (expositions, excursions, publications), a organisé le 20 août, **une journée portes ouvertes** à la Fauchère, pour présenter la Maison à rénover et sensibiliser le grand public, à la récolte de fonds visant la rénovation de celle-ci. Une bonne trentaine de personnes y ont pris part, ainsi qu'à la raclette qui animait la journée.

■ Remerciements

L'exposition et les manifestations accompagnantes n'auraient pas eu lieu sans l'engagement et la bonne collaboration



de tous les milieux de la chasse: Service cantonal de la chasse, Fédération valaisanne des sociétés de chasse et sociétés de chasse régionales - Diana Hérens, Amicales Evolène et Vex-Héremence, du soutien d'Evolène Région Tourisme, de la Commune, des écoles concernées, et des sponsors: Banque Raiffeisen, Dayer-Armurerie de Sion. Elles n'auraient pas eu lieu non plus sans l'engagement de Romaine Perraudin, René Kalbermatten, Marcel Gaspoz et tous les membres du comité. Un grand merci à tous!

*Regula et Hans-Rudolf Pfeifer,
Amédée Zryd*





Sociétés locales, vous avez la parole!

Fanfare Echo de la Dent-Blanche

Depuis la fin octobre, les musiciennes et musiciens de l'Echo de la Dent-Blanche ont enfin pu se retrouver tous ensemble au local de musique pour les répétitions. La saison 2022-2023 est lancée et nous nous réjouissons de nous produire devant notre public dès le mois de décembre pour notre concert de Noël.

■ Le programme de la saison musicale est le suivant:

- 8 décembre, Audition de l'école de musique
- 23 décembre, Concert de Noël au centre scolaire
- 11 mars, Concert annuel
- 9 avril, Aubade de Pâques | Loto annuel
- 27 mai, Concours des solistes Festival Bramois
- 28 mai, Festival FMVC Bramois
- 4 juin, Amicale à Vex
- 1^{er} août, Fête Nationale aux Haudères
- 15 août, Fête de la mi-été à Evolène



C'est cool la fanfare, on peut faire plein de voyages et rencontrer de nouveaux amis.

Antoine, 1^{re} année de fanfare, bariton

La musique c'est trop bien, parce qu'il y'a plein de copains mais il en faudrait plus... viens avec nous! **Nathan, 1^{re} année de fanfare, cornet**

La fanfare c'est extraordinaire, on découvre plein de nouveaux amis, de tous les âges. **Romain, 1^{re} année de fanfare, cornet**



La fanfare c'est une vraie école de vie. On y côtoie des personnes de tous les âges, qui nous apprennent énormément et qui deviennent nos amis. J'ai débuté la fanfare pour faire plaisir à mon grand-papa, membre fondateur, aujourd'hui c'est ma passion, ma famille.
Isabelle, présidente.



Pour nous, la fanfare reste un moyen d'être en contact. Nos orientations scolaires et professionnelles deviennent différentes et il est important pour nous de rester amis dans une société sympathique et locale. Toi aussi qui lis cela, nous te conseillons de t'inscrire ou au moins essayer, peu importe ton âge.
Baptiste, Vincent, Silvaln, Julien

Afin de préparer le programme musical, les musiciennes et musiciens se retrouvent au minimum 2 fois par semaine de la mi-octobre jusqu'au concert de Noël.

La formation des jeunes fait partie intégrante de la société et nous nous réjouissons de proposer des cours de musique à des conditions très attractives:

- Débutants: cours de l'instrument choisi - solfège -> CHF 400.-
- Dès la 4H: cours de l'instrument - solfège - Groupe de jeunes -> 490.-

Toutes les informations sur notre site echodtbranche.ch

Renseignements et inscriptions dès maintenant: Isabelle Pralong: 079 285 82 50 / isabelle.pralong81@gmail.com

Depuis une vingtaine d'années, l'Echo de la Dent-Blanche a instauré un Club des 100 afin de financer l'acquisition de nouveaux instruments. Devenez simplement membres de ce club par un versement de 100.- sur notre compte CH12 0900 0000 1900 0605 2. Vous serez informés régulièrement de nos activités et invités à nos différentes manifestations.

Echo de la Dent-Blanche, pour le comité, Yvan Maistre



Sociétés locales, vous avez la parole!

Festival classique des Haudères 2022 : une XX^e édition très réussie

L'Association du Festival de Musique des Haudères a fêté avec enthousiasme et beaucoup de succès son vingtième anniversaire. De la cérémonie d'ouverture au concert de clôture, convivialité et musique étaient au rendez-vous et ont été célébrées avec joie; de l'allocution de bienvenue très appréciée de M^{me} Virginie Gaspoz, Présidente de commune, jusqu'au somptueux concert de clôture de notre emblématique quatuor Terpsycordes, renforcé pour l'occasion par quatre autres musiciens, artistes et auditeurs ont été ravis et comblés. Encore une fois merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce mémorable Festival et rendez-vous le 29 juillet 2023 pour la vingt et unième édition!



**Le Cor des Alpes du Lac Bleu
à la cérémonie d'ouverture.**



**Virginie Gaspoz, présidente de commune,
et François Grin, directeur artistique.**



**Un concert baroque très vivant avec
Mariana Flores et Monica Pustilnik.**



Sociétés locales, vous avez la parole!



Dernier concert, dernier salut. Terpsycordes et ses complices.

Les CIME



LES CIME REVIENNENT EN 2023

Après 4 longues années d'absence, l'Arc-en-Ciel et le comité des CIME sont fiers d'annoncer le retour des Célébrations Interculturelles de la Montagne à Evolène! Cette 9ème édition s'annonce forte en émotions avec un plateau de haute qualité et des groupes venus des quatre coins du monde. L'organisation promet quelques nouveautés et se réjouit de vous accueillir nombreux dans son temple de la tradition montagnarde.

OFFREZ LES CIME POUR NOËL

Cette année, la billetterie des CIME ouvrira début décembre afin de vous permettre d'offrir un abonnement ou un spectacle de Gala à vos proches durant les fêtes de fin d'année. Pour ce qui est de la programmation, il faudra encore patienter avant de découvrir les têtes d'affiche de cet été!

Infos : www.cime-evolene.ch Contact : info@cime-evolene.ch





Val d'Hérens tourisme

En route vers une unité encore plus visible!

42

Voilà déjà bientôt 4 ans que les structures touristiques d'Evolène, Hérémece et Saint-Martin ont décidé de collaborer plus étroitement notamment en vue de:

- **Donner une image et une identité forte à la vallée** et en faire la promotion en collaboration étroite avec Valais/Wallis Promotion et Suisse Tourisme ainsi que par diverses campagnes et partenariats nationaux et internationaux.
- **Attirer de nouveaux clients** en communiquant principalement au sujet des thématiques sur lesquelles nous sommes particulièrement compétitifs par rapport à nos concurrents: [Aventure & Évasion] [Charme & Détente] en gardant comme fil conducteur notre thème le plus identitaire qui marque notre différence: [Terroir & Traditions].
- **Rechercher, planifier et accueillir les journalistes** lors de leurs visites dans la vallée.
- **Participer au développement de nouvelles activités** en collaboration avec les OTs comme les navettes des alpages, les randonnées guidées, les visites terroir, etc...
- **Améliorer et coordonner l'information aux visiteurs** déjà sur place (brochures, plans, sites web, application) et ainsi encourager les visiteurs «à la journée» à consommer sur place (nuitées, activités sportives ou culturelles, produits du terroir, restauration, souvenir...)

Depuis, d'autres éléments sont venus allonger la liste des défis à relever comme l'amélioration de l'offre de mobilité douce avec la navette estivale, la création d'événements communs comme la tournée des cabanes, la mise en réseau des acteurs touristiques de la vallée avec nos réunions des partenaires avant chaque saison ou encore l'amélioration de notre carte d'hôte commune.

Désormais, les 3 offices du tourisme souhaitent passer une étape supplémentaire en unifiant petit à petit notre communication en mettant l'accent sur la marque «Val d'Hérens».

La définition d'une charte graphique commune, l'adaptation de nos logos et la création des lignes de communications unifiées pour nos 3 destinations sont en cours.

Ainsi, quelle que soit la structure qui finance une action promotionnelle, c'est l'ensemble de la région qui bénéficie de la visibilité.

En effet, bien que nos 3 communes soient déjà attractives en soi, c'est avant tout leur complémentarité et la diversité des expériences qu'elles proposent permettra d'attirer de nouveaux vacanciers.

Une destination qui propose à la fois l'Espace dent-blanche et les 4 vallées est mieux placée pour attirer de nouveaux skieurs. Une région qui compte à la fois le Lac Bleu et la Grande Dixence sera mieux positionnée pour attirer les amateurs de lieux insolites. Une destination qui propose à la fois des séjours dans les alpages comme à Mandelon ou dans des gîtes agritouristiques comme Ossona attirera plus facilement les amateurs de terroir. Une région qui propose à la fois les grands espaces d'Arolla et le secteur des Becs de Bosson avec sa cabane gardiennée tout l'hiver devient incontournable pour les amateurs de ski de randonnée...

Et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres!

L'expérience réalisée les 13, 14 et 15 octobre dernier à l'occasion du salon des alpages des Diablerets nous ont démontré une fois de plus l'immense attractivité de notre vallée. Nos 3 régions unies sous la bannière «Val d'Hérens» ont présenté leurs atouts,



Val d'Hérens tourisme En route vers une unité encore plus visible!

tissé des liens, noués des contacts, ont fidélisé d'anciens clients et convertis de nouveaux. Une délégation d'une cinquantaine d'Hérensards ont participé avec nous à présenter ce que notre vallée offre de meilleur en alliant la promotion touristique à la mise en valeur de notre agriculture, de notre terroir et de nos traditions. Encore un immense merci à tous ceux qui ont participé à cette belle action!

Une expérience similaire mais à une toute autre échelle nous attends désormais au printemps prochain!

En effet, vous l'avez sûrement entendu, **c'est le Val d'Hérens - à travers les syndicats d'élevage de nos 3 communes - qui organisera la prochaine finale nationale de la Race d'Hérens, les 13 et 14 mais à Pra Bardi !**

Les administrations communales, les sociétés locales et les offices du tourisme seront évidemment de la partie mais c'est la participation de chacune et chacun d'entre nous qui nous permettra de faire rayonner le Val d'Hérens à travers toute la Suisse et même au-delà. Merci d'avance pour votre engagement à nos côtés dans cette magnifique aventure!

En attendant, place à l'hiver!

Un hiver dont la préparation est un peu particulière cette année entre les soucis liés à l'approvisionnement énergétique et aux coûts de l'électricité, aux difficultés structurelles de certaines activités et aux incertitudes climatiques.

Restent dans tous les cas nos fondamentaux: Il y aura de la neige, il y aura du soleil, le charme de nos paysages et de nos villages est intact et les hérensards seront fidèles au poste, prêts à accueillir nos hôtes avec leur convivialité légendaire.

D'ailleurs, une campagne internationale, en lien avec Suisse Tourisme et Valais Wallis Promotion et avec la participation de Mélanie et Loïc Meillard connaît en ce moment un immense succès.

Après la visibilité incroyable obtenues avec la thématique des sculptures sur neige de l'an dernier, le Val d'Hérens profite à nouveau d'une vitrine exceptionnelle!

On le dit à nos futurs visiteurs: « Tous vos goûts sont dans notre nature! »

Le gout du terroir, de la découverte, du sport, de l'aventure, des grands espaces, du patrimoine, des traditions, des sensations fortes, des rencontres et de la convivialité!

Belle saison d'hiver à toutes et tous!



VAL D'HÉRENS

Val d'Hérens Tourisme
Evolène-Région | Saint-Martin | Hérérence

Florian Pannatier
Responsable marketing et coordination



Evolène-Région Tourisme vous informe



L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de vous présenter ses nouveautés ainsi que les activités et événements de l'hiver à venir. L'offre variée saura ravir petits et grands, que ce soit les hôtes de la région et les Evolénardes et Evolénards.

Retour sur les Top Events de l'été 2022

L'été 2022 a été riche en animations et en événements dans la région d'Evolène. Cela coïncide également avec la fin des mesures Covid-19 et le retour des hôtes étrangers et des locaux en nombre lors de ces manifestations.

■ Raid Evolénard

L'édition 2022 s'est très bien déroulée et l'ambiance était conviviale avec le retour du public aux abords du parcours et à l'Hérens-Arena, lieu d'arrivée. En ce qui concerne la participation des coureurs, elle

a été bonne, comme d'habitude. Il est toutefois à noter que les inscriptions entrent de plus en plus tard.

■ Marchés

- Marchés hebdomadaires des Haudères
- Marchés hebdomadaires d'Evolène
- Marché artisanal de La Sage
- Marché gourmand d'Evolène

Les marchés hebdomadaires ont eu lieu tous les jeudis sur la Place de la Poste des Haudères et tous les vendredis dans la Rue Centrale d'Evolène, durant la haute saison d'été. Cela est une activité régulière appréciée des hôtes de notre région.

Le marché artisanal de La Sage a attiré, comme à son habitude, énormément d'artisans (plus de 50) et de visiteurs dans une très bonne ambiance. L'arrivée de la pluie en début d'après-midi n'a d'ailleurs pas perturbé les plus téméraires.

Le marché gourmand faisait son retour cette année et a été malheureusement marqué par l'absence de dernière minute de





Evolène-Région Tourisme

quelques artisans. Ceci dit, les personnes présentes, notamment nos nombreux amis de Châtelailon-Plage, ont passé un magnifique week-end ensoleillé dans la région.

■ Films sur la chasse

En collaboration avec le Centre de géologie et glaciologie ainsi que Madame Romaine Perraudin, une série de films ont été diffusés au cinéma d'Evolène les vendredis soir d'été après les marchés hebdomadaires. Une réussite totale avec la participation de plus de 200 personnes sur les 5 diffusions. Une table ronde sur la chasse a également été organisée à la fin août et a attiré plus de 50 personnes.

■ Festival classique

Le Festival classique fêtait son 20^e anniversaire en 2022. Pour célébrer cela, nous avons organisé une partie officielle accompagnée d'un apéritif dinatoire à l'Hérens-Arena, le premier jour de la manifestation, avant la première prestation musicale. Notre présence, ainsi que celle de notre Présidente Madame Virginie Gaspoz, a été très appréciée. Cela a permis aux personnes le souhaitant d'échanger avec nous sur différentes thématiques. Concernant le festival à proprement dit, Monsieur Jacques Bochet, Président du comité d'organisation, relate que tous les concerts étaient complets.

■ Fête nationale

Evolène

Le 31 juillet s'est à nouveau organisé sur la Place de l'Eglise du village d'Evolène, comme c'était le cas avant le Covid-19. Au programme, discours du Conseiller communal Monsieur Yvan Maistre, danses des petits et grands de l'Arc-en-Ciel et cantine tenue par la troupe de théâtre Lè Tarkèss. Beaucoup d'évolénards étaient présents et la soirée fut forte sympathique. À noter



que les feux d'artifice avaient dû être annulés en raison de la sécheresse et de l'interdiction de faire du feu mise en place par le canton.

Les Haudères

Le comité d'organisation a une nouvelle fois réalisé un travail conséquent pour le 1^{er} août aux Haudères, avec notamment la présence du 1^{er} Vice-Président du Grand Conseil Valaisan, Monsieur Mathias Delaloye, pour le discours officiel. Au programme, plusieurs animations dont le concours de bras de fer, le concert de Loïc Rossier et la tenue de la cantine avec les fameuses Ruchià. Comme partout, le feu de joie a dû être annulé en raison de l'interdiction.

La Sage

Un apéritif a été organisé sur la colline de St-Christophe en présence de nombreux habitants des Rocs. Le Conseiller communal Monsieur Patrick Quinodoz en a profité pour dire quelques mots entre deux morceaux joués par Emmanuelle. L'ambiance fut très conviviale et chaleureuse.

Arolla

Un apéritif a été organisé au centre du village pour tous les habitants et les hôtes du Vallon en présence d'une collaboratrice d'Evolène Région afin de passer un agréable moment de partage.



Evolène-Région Tourisme

46

■ Fête de la Mi-Été

Le 15 août a retrouvé ses couleurs en 2022!!! En effet, le traditionnel cortège a à nouveau pu être organisé dans la Rue Centrale. Malgré un petit incident qui nous a obligé à le stopper momentanément pour laisser passer une ambulance, tout s'est déroulé parfaitement. Le public a été au rendez-vous et des milliers de personnes ont à nouveau profité de cette journée fantastique à Evolène.



■ Grand Raid

L'édition 2022 du Grand Raid s'est très bien déroulée, comme cela a été le cas ces dernières années. Nous pouvons constater que le nombre de coureurs participant à la course est en diminution et que cela devient une généralité pour toute manifestation sportive.

■ Courses de Trail

- SwissPeaks Trail
- Collontrek
- Cervino Matterhorn Ultra Trail

De plus en plus de trails empruntent les sentiers de la commune d'Evolène. Nous sommes donc appelés depuis certaines années à gérer les parcours sur notre territoire, organiser des ravitaillements et trouver des bénévoles pour le bon déroulement des courses. Ces derniers deviennent de plus en plus difficiles à trouver!

Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement chaque personne ayant contribué aux différentes organisations durant cet été et en profitons pour faire un appel à bénévoles: vous êtes intéressés à apporter votre aide durant l'année? N'hésitez donc pas à nous contacter à l'Office du tourisme d'Evolène.

■ Journée du patrimoine

En collaboration avec la Maison des Reines, le Centre de géologie et glaciologie ainsi que la commune, une journée du patrimoine a été organisée en septembre à l'Hérens-Arena.

Au programme:

- Démonstration de lutte par le club de Bramois
- Visites culturelles sur la race d'Hérens et l'agriculture de montagne
- Projection de l'avant-première du film «Vedette» en open-air

Cette journée a été très intéressante et a permis aux personnes présentes de découvrir le monde de la lutte suisse, en attendant l'organisation d'un plus grand événement via ce sport dans les prochaines années. Les visites ont également été bien appréciées, notamment grâce aux thèmes présentés par les différents intervenants de qualité. Il est à noter que le public est venu nombreux pour assister à l'avant-première du film «Vedette» en début de soirée.



Evolène-Région Tourisme

Nouveautés de l'été 2022

■ Nouveau sentier didactique du patrimoine bâti

L'Office du Tourisme, en collaboration avec la famille Derib, a développé un nouveau sentier didactique sur la thématique du patrimoine bâti. 12 panneaux ont vu le jour au début de l'été afin de visiter le village d'Evolène ainsi que pour découvrir les différentes bâtisses du village. Grâce à nos guides du patrimoine, nous avons pu réaliser des visites commentées, sur demande. Nous tenons à remercier tous les propriétaires qui ont donné leur accord permettant de fixer les panneaux dans le village.



■ Nature Angels

En collaboration avec la commune, l'Office du Tourisme a pu reconduire le projet des Nature Angels pour l'été 2022. Six personnes ont été embauchées durant les mois de juillet et août sur les sites du Lac Bleu et de Ferpècle.

Au cours de leur activité, les Nature Angels ont rencontré un total de 4'115 personnes de 26 nationalités différentes sur la période du 9 juillet au 21 août 2022.

D'un point de vue national, nous pouvons constater que les visiteurs sont principalement des valaisans et des vaudois. Si nous nous intéressons aux 26 nationalités recensées, nous observons d'ailleurs que les

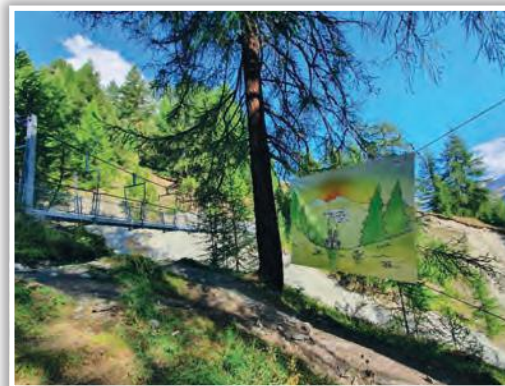
Suisses sont les plus représentés avec plus de 49%.

■ Offre Slow Food Travel

Slow Food Travel est un projet international de mise en réseau des acteurs de l'alimentation durable du champ à l'assiette. Afin d'améliorer la visibilité de notre région et de ses produits d'exception, l'Office du Tourisme a développé une nouvelle offre «La raclette, de la vache à l'assiette». Le temps d'un week-end, vous découvrirez le processus de fabrication du fromage à raclette AOP, de la vache jusqu'à votre assiette.

■ Sentier résonance avec Casal

L'exposition à ciel ouvert «Résonance» met en avant des œuvres sous forme de bâches à travers la forêt entre Les Farquès et le Lac d'Arbey. Pour sa 5^e édition et grâce à l'aide de Madame Marie-Jo Gessler (restaurant La Paix-La Grange à Evolène) nous avons eu l'occasion de travailler cette année avec le Nouvelliste et leur caricaturiste Casal. En effet, du mois de juillet au mois d'octobre, les randonneurs ont eu l'occasion de découvrir une vingtaine de dessins. Grâce à cette exposition, l'Office du Tourisme d'Evolène était hôte d'honneur sur le stand du Nouvelliste durant la Foire du Valais.





Programme des Top Events de l'hiver 2022-2023

■ Chemin des Crèches de Sion

Le Haut Val d'Hérens sera mis à l'honneur lors du Chemin des Crèches de Sion qui se déroulera du 8 décembre au 6 janvier prochain. En effet, les élèves du CO Hérens, en collaboration avec les Offices du Tourisme d'Hérémenche, de St-Martin et d'Evolène, installeront une crèche représentant notre belle vallée. Elle se situera devant la Tour des Sorciers. Lors de votre éventuel passage, vous aurez la possibilité notamment de découvrir les personnages de la crèche, d'écouter des interviews réalisées par les élèves auprès de nos aînés ou d'écouter des contes et des chansons de Noël enregistrés.

■ Marché de Noël

Envie de peaufiner vos emplettes pour les Fêtes de fin d'année? Cela tombe bien, un marché de Noël sera à nouveau organisé le dimanche 11 décembre prochain au Centre scolaire d'Evolène, de 10h00 à 18h00. Découvrez la quinzaine de stands présents et réchauffez-vous autour d'un verre de vin chaud. Présence de la crèche et de nos jeunes enfants!

■ Ski-Test nordique

Un ski-test nordique sera mis sur pied pour la deuxième fois à la Nordic Arena, le samedi 17 et dimanche 18 décembre. Les amateurs de ski de fond pourront bénéficier des précieux conseils des représentants des marques et auront la chance de tester du matériel de dernière génération sur les pistes de ski de fond de la région. Cet événement marquera le début officiel de la saison de ski nordique.

■ Village hivernal

La deuxième édition du village hivernal aura lieu du lundi 26 au vendredi 30 décembre, de 17 h 00 à 22 h 00, dans le Parc de la Dent-Blanche à Evolène dans un décor absolument magique. La mise en place de



cabanons en bois permettra aux artisans, caves, brasseries ou encore sociétés locales de se mettre en valeur et de proposer que des bonnes choses au public que nous espérons encore une fois très nombreux. Les concerts organisés durant les soirées mettront sur le devant de la scène des artistes valaisans reconnus ou très prometteurs. À vos agendas pour ne pas louper ça!

■ Concert à la chapelle des Haudères

Vous souhaitez rencontrer des étoiles en ce début d'année? Rendez-vous à la Chapelle des Haudères le lundi 2 janvier à 19h00. En collaboration avec la Camerata Valais, nous vous proposons de vous émerveiller devant les talents musicaux des artistes suivants, dont la jeune Isabella, gagnante de The Voice Kids Allemagne, rien que ça !

- Francesco De Angelis, 1^{er} violon de la Scala de Milan
- Roberto Paruzzo, professeur au Conservatoire de Pavia
- Isabella Sophie Paruzzo, lauréate de The Voice Kids
- Susanne Kristina Satz, professeur au Conservatoire de Bolzano



Evolène-Région Tourisme

■ Nordic Trophy

La traditionnelle course de ski de fond organisée par le club des Pionniers aura lieu le dimanche 15 janvier. N'hésitez pas à vous déplacer sur nos belles pistes pour encourager les talents de demain !



■ Les amis de la patinoire

Sous l'impulsion d'habitues de la patinoire des Haudères et d'Evolène Région, une association « Les amis de la patinoire » ayant pour but de promouvoir l'utilisation de la patinoire au travers d'activités tant pour les locaux que pour les hôtes de la région a été créée. Des discos-glace seront organisées durant les périodes de haute-saison (Noël - Nouvel-An et Carnaval). De plus, un tournoi de hockey sur glace sera mis sur pied le samedi 4 février prochain. Souhaitez-vous y participer ou devenir membre de la nouvelle association ? N'hésitez pas à contacter l'Office du tourisme pour de plus amples informations.

■ Fête des chiens de traîneau et initiations

En collaboration avec l'association romande de la trisomie 21 et dans le cadre de sa journée mondiale, Evolène Région Tourisme souhaite renouveler l'événement qui s'était tenu l'hiver dernier sur les plats de Satarma. Rendez-vous donc le week-end du 11 et 12 mars 2023. Le lieu est tout à

fait propice à la rencontre des mushers et leurs chiens de traîneau avec des familles et des personnes concernées par le handicap. Vous pourrez assister à des démonstrations de courses de chiens de traîneau et tester des initiations. Des stands de restauration et d'information permettront également de parler de cette maladie sans tabous au travers d'échanges entre les participants.

Nous vous informons aussi de la tenue d'initiations et de baptêmes en traîneau durant tout l'hiver avec Madame Violaine Grau, championne du monde de la discipline. Toutes les informations sur les offres proposées sont disponibles sur notre site internet.



■ Patrouille des Aiguilles Rouges

Envie de vous lancer un challenge sportif cet hiver ? La Patrouille des Aiguilles Rouges est faite pour vous. Elle a pour ambition d'offrir un cadre magnifique de compétition sportive dans le haut du Val d'Hérens. Relier Arolla à Evolène, en passant par la Roussette, le glacier des Aiguilles-Rouges, le faux col de Darbonnaire, le glacier de la Vouasson, et finir en beauté sur le Pic d'Artsinol sur le grand parcours, voici le programme qui vous attend. Rendez-vous le dimanche 19 mars prochain dans la région d'Evolène.



Espace Dent-Blanche

Evolène Région Tourisme et Espace Dent-Blanche collaborent activement depuis plusieurs années pour promouvoir efficacement les domaines skiables et réaliser de nouveaux projets.

■ Les événements sur les pistes de ski

La tournée #enpistes s'arrêtent dans la région d'Evolène le samedi 28 janvier sur l'un des domaines d'Espace Dent-Blanche. Réservez la date!

Retrouvez tous les autres événements de l'hiver sur www.evolene-region.ch/events

■ Bulletin d'enneigement

Le nouveau système de bulletin d'enneigement a été mis à jour pour cet hiver. Celui-ci propose une carte interactive comprenant toutes les informations à jour, la météo et les webcams.

www.evolene-region.ch/fr/live-espace-dent-blanche





Evolène-Région Tourisme

Nous suivre sur les réseaux et rester informé ?

■ Site internet

Le site internet d'Evolène Région Tourisme est mis à jour quotidiennement et vous pouvez y retrouver:

Tous les événements www.evolene-region.ch/events

Les activités de la région et bien plus encore! www.evolene-region.ch

■ Les réseaux sociaux

Restez informés et n'hésitez pas à poster vos photos et vidéos sur les réseaux durant l'hiver, accompagnées des hashtags #evolenerregion, #espacedentblanche et #myvaldherens.

Facebook: Evolène Région Tourisme

Instagram: @evolenerregion_arolla

■ Vidéos de promotion sur YouTube

Cet été, nous avons fait la promotion de la région à l'aide de 6 vidéos différentes. Celles-ci vous ont plu? De nouvelles vidéos hivernales arrivent d'ici quelques semaines!

Scannez le QR Code pour les découvrir durant cet hiver:



■ Newsletters

Pas encore inscrits à la newsletter? N'hésitez pas à scanner le QR Code suivant:



Informations et contacts

Pour toutes questions et informations, nous sommes à votre disposition.

Retrouvez notre équipe sur notre site internet, sous l'onglet « À propos de nous »

Evolène Région Tourisme

Place de Clos Lombard 6, 1983 Evolène

+41 (0) 27 283 40 00

info@evolene-region.ch

www.evolene-region.ch



Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 21 décembre 2022 à 19h30

À la salle de cinéma d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

1. Budget 2023

- a. Communications fiscales
- b. Présentation du budget
- c. Décision

2. Divers

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, le budget peut être consulté, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 21 décembre 2022**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 24 novembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Narcisse Gaspoz